



L'OIT a 100 ans,... en avant !

Table des matières

1	Quel avenir pour notre monde ?	2
2	2050 : rêvons demain... Retour sur un processus de réflexion en mouvement	5
	2019 année charnière.....	5
	Rêver le futur : un exercice en mouvement.....	6
	Comment imaginons-nous 2050 ? Un exercice de méditation.....	6
	Un mouvement social fort et ambitieux.....	7
	Quels obstacles voyons-nous à cette société rêvée ?.....	9
	Changer de disque dur et éviter les angles morts	11
	En conclusion.....	11
3	Et si 2050 c'était ça ? Dystopie autour du futur de la coopération internationale ...	12
4	Le futur du travail, le futur des êtres humains !	15
	L'impact de la mondialisation et des inégalités croissantes.....	15
	La réponse à ces défis ? Mettre l'humain et la planète au cœur des préoccupations.....	16
	S'attaquer à l'évasion fiscale.....	17
	Faire converger les luttes et unir les forces	17
5	Les 100 ans de l'OIT : un bilan contrasté	18
6	Réflexions pour un débat (vraiment) mondial sur « l'avenir du travail »	22
7	Continuer à débattre pour construire le travail de demain	25
8	Mutuelles de santé au Burundi : un modèle à revoir ?	28
	Caractéristiques des mutuelles de santé au Burundi.....	28
	Accordons nos violons.....	29
	Quid des Mutuelles de santé au Burundi ?	30
	Conclusions et recommandations	34
	Bibliographie et ressources	35
9	Plongée au cœur des mouvements sociaux en Afrique centrale	36
	L'accès à la santé comme droit fondamental	36
	Un modèle de protection sociale unique ?.....	37
	La santé est une conquête sociale.....	37
	Un autre développement pour l'Afrique.....	38
	La force d'un réseau !.....	38
10	Sampheap, les salaires de la faim à la barre ! Un jeu de rôle pour questionner les inégalités salariales – atelier ludique	40
11	Réveiller sa créativité pour une autre manière de se mobiliser	41
12	Conclusions	42
13	Bibliographie	44

1 Quel avenir pour notre monde?

Par **Antoinette MAIA** (Coordinatrice WSM Belgique francophone)

Bienvenue à toutes et à tous ! Je suis très contente que cette journée d'étude CIEP soit organisée en collaboration avec nous, WSM. Car, en cette année 2019, avec le CIEP, nous nous sommes lancés dans une initiative un peu nouvelle. Cette démarche vous sera expliquée dans le chapitre suivant.

Cette année 2019, qui est aussi l'année des 100 ans de l'OIT, nous l'avons voulue comme une année charnière de réflexion, d'inspiration et de souffle nouveau au sein de notre organisation. Les 100 ans de l'OIT sont pour nous une belle opportunité pour se projeter vers l'avenir, imaginer les défis qui nous attendent et construire de nouvelles alternatives non seulement ici en Belgique, mais partout dans le monde.

Car WSM est une organisation de solidarité internationale, reconnue comme telle par les membres de notre Mouvement autant que par les autorités publiques. Il y a quelques années, nous avons redéfini notre vision du développement, basée sur une articulation entre trois sphères et trois catégories d'acteurs : politiques, économiques et sociaux. Il en a résulté la volonté de notre organisation de sortir de l'approche 'Nord/Sud' pour s'inscrire dans une approche 'd'internationalisation'. Cette réflexion nous a aussi amené à redéfinir notre mission et à nous positionner définitivement autour de deux grands champs d'action : celui de la protection sociale et du travail décent. Pour mener

à bien cette mission, WSM le fait dans le cadre de la coopération internationale et dans l'engagement des mouvements sociaux, ici en Belgique et sur les continents africain, asiatique et latino-américain.

Presque partout, on cherche à réduire l'espace pour la société civile et, en même temps, on voit apparaître d'autres formes de contestations sociales qui mettent à mal la légitimité même des mouvements sociaux traditionnels. Dans ce contexte, ne faut-il pas renouveler notre approche et notre discours sur la construction d'une société plus juste ? Comment se positionner face à l'avenir du travail dans un monde où l'être humain est de moins en moins considéré sur ce même marché du travail ? Il convient donc de réfléchir ensemble pour voir si notre vision du travail est encore tenable aujourd'hui et quelles perspectives s'en dégageront pour demain. Il s'agira donc de réfléchir sur le rôle et la place des mouvements sociaux dans un monde en mutation, et de confronter la vision de WSM avec les autres acteurs pour la renouveler ou la socialiser.

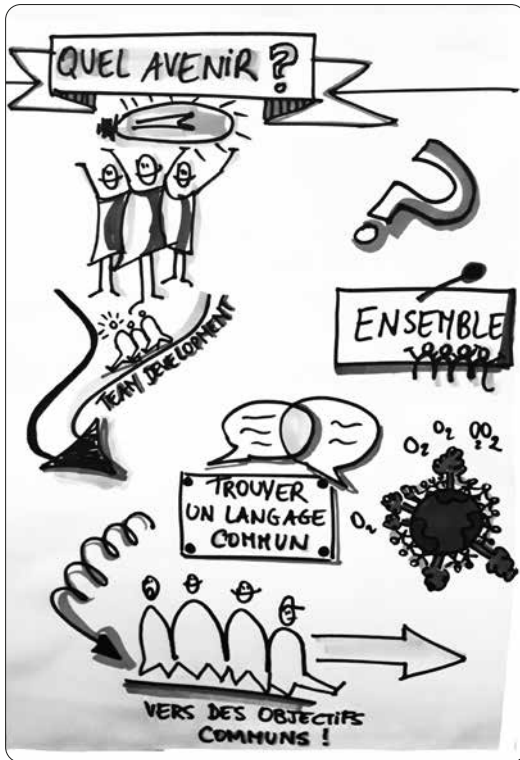
Le droit à la protection sociale pour toutes et tous à l'échelle mondiale est un thème central du travail de WSM. Avec son expérience et son expertise acquise, nous sommes en train de mettre en place un réseau international thématique pour le droit à la protection sociale, présent et actif sur les quatre continents et dont la première réunion s'est tenue en novembre 2019.

Cet engagement international soulève d'autres questions, notamment sur des mécanismes de protection pour des travailleur.euse.s aux statuts précaires, comme celles et ceux du secteur textile en Asie, du secteur agricole en Amérique latine, ou du secteur informel qui prédomine en Afrique, etc. Il est donc urgent de s'attarder sur ces questions, avec l'ensemble du Mouvement, pour mettre en perspective l'avenir de ce droit fondamental.

Pour terminer, je voudrais reprendre quelques paroles d'Andre Kiekens, notre secrétaire général, lors des 45 ans de Wereldsolidariteit-Solidarité Mondiale le 16 octobre dernier. Il mettait en lumière les limites du modèle de gouvernance libéral actuel qui conduit à un

cocktail de crises : crise financière, crise migratoire, crise écologique, conflits sociaux, inégalités croissantes, violence, ... Bref, un modèle en pleine crise systémique. Il nous disait aussi que le monde de demain est celui que nous construisons aujourd'hui. Il nous appelait à oser rêver... car « l'être humain est bien plus qu'un homo-economicus et est fondamentalement un être communautaire qui aspire à une perspective renouvelée et à une coexistence plus harmonieuse - avec moins d'inégalités sociales, plus de solidarité mutuelle, plus de connectivité avec l'environnement et avec lui-même aussi... »

C'est donc ensemble que nous devons changer la donne pour que le monde tourne plus rond !



2 2050 : rêvons demain...

Retour sur un processus de réflexion en mouvement

Par **Zoé MAUS** (Permanente CIEP Communautaire), **Marie RAIDA** (Chargée ECMS), **Stéphanie VANKEER** (Chargée de Communication) et **Jennifer VAN DRIESSE** (Chargée de Campagne de WSM)

Droit du travail, droit à la protection sociale, mouvements sociaux, coopération et développement, quatre enjeux qui auront occupé l'agenda de WSM (ex-Solidarité Mondiale) durant toute l'année 2019 et ce jusqu'au 6 décembre, point culminant d'une démarche entreprise avec l'ensemble des organisations du Mouvement et le CIEP du MOC. Retour sur le fruit de ces réflexions.

2019 année charnière

L'année 2019 a été une année marquante en termes de mobilisations, partout sur notre planète. Entre les gilets jaunes en France, les mouvements sociaux au Chili ou les grèves climatiques, de nouvelles formes de contestation ont vu le jour. Mettent-elles pour autant à mal même la légitimité de nos mouvements sociaux traditionnels, institutionnalisés ?

Le travail décent est une thématique centrale de nos combats sociaux à l'échelle nationale et internationale. Or, le travail est menacé par diverses évolutions socio-économiques et technologiques : digitalisation, flexibilité, ubérisation... Quel sera le travail de demain ? Et comment les mouvements sociaux pourront-ils encore mobiliser les travailleur.euse.s dans ce contexte pour défendre leurs droits ?

En 2019, l'OIT fêtait ses 100 ans. Un moment propice pour faire une rétrospective et envisager l'avenir. En sa qualité de seule organisation des Nations unies au sein de laquelle des pouvoirs publics, des syndicats et des employeur.euse.s

définissent ensemble les lignes d'une politique sociale à l'échelle mondiale, l'OIT peut se targuer d'avoir un passé riche de réussites magistrales. Et pourtant, il nous faut connaître les défis de demain (digitalisation, défi environnemental, solidarité intergénérationnelle,...) et les comprendre. Nous devons savoir quelles réponses y apporter.

À cette occasion, l'OIT a rédigé un rapport foisonnant d'idées intitulé : « **Travailler pour bâtir un avenir meilleur** »¹. La conférence internationale du mois de juin 2019 a abouti ensuite à la Déclaration du centenaire de l'OIT sur l'avenir du travail (OIT).

L'OIT y définit notamment les quatre changements profonds qui entraînent déjà des incidences majeures sur notre société :

- **L'impact de la mondialisation et des inégalités**

Un chiffre est très parlant à cet égard : deux milliards de personnes vivent de l'économie informelle (les « petits boulots » d'indépendants, la plupart sans protection sociale...)

- **Des changements démographiques contrastés**

La tranche d'âge des aîné.e.s est en forte croissance ; mais dans certaines zones sur notre planète, c'est au contraire celle des jeunes qui connaît une croissance exponentielle.

¹ Voir le rapport sur le site de l'OIT: <https://www.ilo.org/global/topics/future-of-work/brighter-future/lang-fr/index.htm>

- **La surexploitation des ressources naturelles et les changements climatiques**
Confrontés aux limites physiques de notre planète, nous faisons face à un défi majeur !
- **Les changements technologiques**
Digitalisation et robotisation... de plus en plus rapides, avec leur lot de défis !



Rêver le futur : un exercice en mouvement

Pour WSM, cette année charnière a été l'occasion de prendre le temps de la réflexion, en vue de revoir sa vision d'avenir pour mieux construire ses stratégies de demain. Comme ONG du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), il était évident qu'il fallait pour cela impliquer différentes sensibilités et composantes, et récolter différents points de vue, du Nord et du Sud.

Pour mener cette réflexion, WSM a choisi quatre focus différents : les enjeux humains du travail, ceux d'une protection sociale universelle, les alliances de demain pour les mouvements sociaux et les changements de paradigmes en matière de coopération.

Cette réflexion a été construite en deux temps. Premièrement, six moments de réflexion en groupes restreints issus des différentes composantes du Mouvement ont rassemblé plus de septante personnes : des permanent.e.s, des volon-

taires ; des jeunes, d'autres plus expérimenté.e.s... Une démarche qui se voulait la plus participative possible en allant à la rencontre des militant.e.s et des cadres de chacune des organisations du mouvement pour leur permettre de rêver les évolutions de ces quatre enjeux d'ici à 2050.

Le deuxième temps de cette réflexion était la journée d'étude du 6 décembre elle-même.

Ci-dessous, vous découvrirez ce qui s'est dit librement dans ces groupes de réflexion. Le point de départ se voulait positif : si nos luttes d'aujourd'hui aboutissaient, où serions-nous demain, en 2050 ? Quels seraient les acquis d'une société idéale ?

Par la suite, l'ensemble des idées émises pendant cette année seront reprises comme base de réflexion pour décider des stratégies futures de WSM.

Comment imaginons-nous 2050 ? Un exercice de méditation

Cet exercice de méditation et de projection dans le futur est celui qui a été proposé aux différents groupes que nous avons réunis pour ce temps de réflexion prospective collective et duquel quelques enseignements importants ont pu être tirés. Rêver à demain... Une tâche qui s'est révélée plus difficile que prévu !

Nous vivons dans un monde profondément inégalitaire, où le profit est roi, où la Terre est sans cesse pillée et les humains hiérarchisés, où l'air commence à manquer. Si imaginer la société que nous voulons pour demain fut un processus complexe, c'est sans doute car il nous est difficile de sortir des réalités vécues. En effet, un sentiment d'urgence et d'inquiétude pèse sur chacun.e, rendant le présent bien lourd à porter au moment de se projeter dans un avenir rêvé et de sortir de notre schéma de pensée, de nos luttes d'aujourd'hui, de nos peurs de l'avenir... Si l'on devait choisir une couleur pour le futur, elle serait de prime abord plutôt sombre. Le pessimisme règne, basé sur plusieurs tendances sociétales fortes : délitement des solidarités, fascisation, dégradation de l'environnement,...

Mais se donner ce temps de rêver sans entraves a permis de libérer la créativité et de donner du souffle aux participant.e.s. Rêver, espérer

«**Consider optimism as a purposeful act of political resistance!**» (Dr. Amit Sengupta)

Sur base du travail réalisé avec les groupes de réflexion, nous avons imaginé le rêve qui anime les participant.e.s... Il s'agit d'une interprétation libre qui a été présentée le 6 décembre sous forme de méditation.

Nous sommes en 2050 et la coopération internationale a laissé place à une **collaboration internationale**. Une vision intégrée, partant de la base, a permis de répondre aux défis globaux (ODD). Le monde est, enfin, équilibré et tous les pays, ayant survécu jusqu'alors, ont atteint l'indépendance financière. Toutes les dettes sont épurées. Les ex-pays du sud deviennent un exemple de développement pour toute la planète. 2050, nous entrons dans l'ère d'une société sans classes sociales dans laquelle les besoins de toutes et tous sont garantis. Il n'y a plus d'inégalités ! La protection sociale est devenue un droit universel ! Droits humains et dignité humaine sont les maîtres mots de nos politicien.ne.s ! Grâce à l'internationalisation des luttes, aux actions collectives et à une démocratie participative basée sur le respect des cultures locales, l'histoire et la biodiversité, **les mouvements sociaux** ont fait craquer le néolibéralisme et balayé les injustices. Véritables forces de changement, les mouvements sociaux, d'ici et de là-bas, ont réussi à renverser le rapport de force en renforçant le rôle des pouvoirs intermédiaires par leur expertise, leur travail en synergies et un dialogue social fort et cohérent. Mieux outillés, organisés et plus efficaces que jamais les

mouvements sociaux ont gagné en autonomie. **Ensemble, ils ont changé la donne !** C'est la fin de l'exploitation et le début de la réappropriation des moyens de production pour une production écologiquement et socialement soutenable. Le travail de la terre est valorisé. Alors que le système capitaliste devient dépassé, nous, citoyen.ne.s du monde, évoluons loin de la marchandisation de tous les aspects de la vie. Le nouveau système est équilibré, pérenne et pleine propriété de la population. En effet, l'humain et l'environnement sont à nouveau au centre du politique et l'économie, qui elle est basée sur une mise en commun des moyens et une meilleure répartition des richesses. Grâce à la justice fiscale et à l'argent public, tout le monde jouit d'une sécurité sociale pleine et des allocations équitables sont allouées aux individus. Plus personne ne meurt d'une maladie qui peut être soignée. Les maladies professionnelles et autres accidents de travail tendent à disparaître depuis que tous les types de travail pénible ont été repris par des robots sophistiqués œuvrant au service de l'homme. Nous vivons l'époque du plein emploi grâce à un système intergénérationnel de répartition du travail et à l'écoute du potentiel des jeunes. De manière générale, le temps de travail a diminué. Nous l'avons remplacé par du volontariat ou service civique. En 2050, l'humain a réussi à se réinventer. Partout dans le monde, les gens vivent décemment. Chaque citoyen.ne est davantage épanoui. Tous, nous apprenons enfin ce que signifie l'expression : **VIVRE ENSEMBLE !**

aujourd'hui demande donc l'énergie pour imaginer, pour y croire, pour devenir force de proposition. C'est le rôle de nos mouvements sociaux progressistes que d'être conscients de cette réalité et d'avoir **l'énergie d'un nouvel imaginaire, de nouveaux récits**.

Ceci est bien entendu un rêve, et le chemin à parcourir pour arriver à cette situation idéale est encore bien long. Cependant ce rêve des militantes et militants, travailleurs et travailleuses des différentes organisations du Mouvement, peut servir de balises et d'orientations et nous aider dans nos réflexions : quelles sont nos forces en tant que mouvement social ? Nos faiblesses ? Avec qui s'allier et comment ? Voici quelques pistes qui ont émergé des réflexions émises par les groupes.

Un mouvement social fort et ambitieux

Pour que ce rêve devienne réalité, il faut d'abord pouvoir mobiliser les forces internes, dépasser les faiblesses. Les différents équipes ayant participé aux focus groups ont montré beaucoup d'optimisme par rapport aux forces internes du mouvement social, que ce soit au niveau des valeurs porteuses du mouvement (comme les valeurs de créativité, d'adaptation et de résilience, de militantisme, de solidarité), ou celles du vivre ensemble. Ces valeurs et la volonté de faire collectif semblent présentes dans tous les groupes qui ont participé à l'exercice. Ils mettent en avant la nature fondamentalement positive des êtres humains.

Une volonté de changement est perceptible de la part des acteurs d'aujourd'hui et la conviction qu'on ne peut faire autrement. Parallèlement, les mouvements sociaux, en particulier les jeunes, sont très lucides par rapport aux combats menés et à mener. La capacité à s'adapter aux nouveaux défis (qu'ils soient écologiques, féministes, anti-capitalistes ou anti-racistes) semble indispensable pour mener à bien ces combats. Par ailleurs, un renouvellement des formes de mobilisations et d'engagement est également nécessaire, notamment dans les mouvements qui, fort institutionnalisés, ont tendance à s'essouffler ou à vivre une crise de l'engagement et subissent parfois une certaine désaffiliation (syndicats mais aussi équipes populaires). Cette « crise » n'est pas totalement négative : elle permet (et provoque) d'autres types de mobilisations comme celles des jeunes ou des femmes.

Parmi les forces figurent également celle d'avoir dans nos mouvements et organisations des capacités d'analyse et de prospective (dans nos services d'études) permettant la déconstruction des paradigmes et systèmes existants pour la reconstruction de nouveaux savoirs tout en tirant des leçons du passé. Nos pratiques d'éducation permanente et d'ECMS permettent par ailleurs de construire un « monde rêvé » en conscientisant et sensibilisant nos publics et militant.e.s. Par ailleurs, l'existence de droits acquis et des lois internationales sont également une force.

Des mouvements sociaux renforcés et diversifiés comme alliés

Les mouvements sociaux sont indispensables à la démocratie. Ils renforcent le dialogue social grâce à leur capacité à créer des alliances progressistes et internationales et à occuper l'espace public. Faisant vivre des initiatives collectives porteuses de changement, une place leur revient de droit dans la prise de décisions politiques. Partout dans le monde, des mouvements populaires spontanés voient le jour, montrant la vivacité de la société civile. Ils sont l'expression des citoyen.ne.s : y figurent les jeunes, les enfants, les féministes, les antiracistes mais aussi les paysan.ne.s. Ces mouvements spontanés ont un ancrage local, sont porteurs d'alternatives et re-

vendiquent des droits, mais demandent aussi à garder leur autonomie et indépendance.

À leurs côtés, les organisations syndicales ou les mutuelles, plus structurées et institutionnalisées, sont des alliées incontournables, à condition toutefois de retrouver une certaine radicalité et un travail à partir de la base, et de maintenir une vision et un engagement à long terme, indispensables pour mener des actions qui ont un impact et contribuent au changement. La cohabitation entre les mouvements institutionnalisés et spontanés doit être encouragée et renforcée.

Outre les mouvements sociaux, alliés privilégiés, il semble que la collaboration avec les structures étatiques et pouvoirs publics, mais aussi les organisations et institutions internationales (comme l'OIT ou l'ONU) puisse également être un vecteur de changement et qu'il faille collaborer avec eux. Universités et intellectuel.le.s de gauche sont également des allié.e.s précieux. ses pour renforcer les mouvements sociaux dans leurs demandes de changement.

Mondialisation des luttes et des enjeux

Pour arriver au « monde que nous voulons », il est indispensable de mondialiser les luttes et revaloriser un certain internationalisme, afin de créer un rapport de force inversé au niveau mondial. Des liens doivent donc être créés avec des partenaires tout autour du globe, notamment en favorisant des moments de rencontres et d'échange, comme le furent les forums sociaux mondiaux. Ces lieux et moments permettent de tenir compte des enjeux mondiaux tout en partant des réalités locales, propres à chaque mouvement, ce qui permet de mieux déterminer les besoins pour une vie digne. Les G20 et autres instances internationales devraient elles aussi être plus citoyennes et représentatives des populations. Le modèle de gestion tripartite, comme celui de l'OIT, pourrait être dans certains cas valorisé, amélioré et étendu à d'autres contextes.

Plusieurs enjeux actuels et thématiques ont également été évoqués par les participant.e.s à la réflexion. Il a notamment été question des technologies, de la finance et la fiscalité, des accords commerciaux. La coopération avec le

monde économique ne peut être complètement évacuée.

Pour arriver à un monde « juste », des « outils » internationaux doivent être mis en place, entre autre en ce qui concerne la finance et à la justice fiscale (que ce soit au nord ou au sud) pour éviter l'évasion fiscale et rétablir l'égalité. Ces objectifs ne peuvent être atteints que par le plaidoyer et le lobbying public, notamment afin de mettre en place des outils pour favoriser les filières commerciales équitables, des accords commerciaux justes, et contraindre les entreprises (devoir de vigilance, traités contraignants, etc.). Il faut également généraliser l'utilisation d'indicateurs alternatifs aux seuls PIB ou IDH, indicateurs qui doivent refléter nos valeurs, intégrant le bonheur, l'écologie, l'égalité femmes/hommes, la lutte contre les inégalités et le racisme, etc.

D'autres pistes ont également été évoquées par plusieurs groupes : parmi elles, le service civique, le transfert d'expériences et de savoirs entre les générations et pays, ces derniers pouvant favoriser l'émancipation et l'indépendance. Le revenu universel (ou l'allocation universelle) a également été pointé comme étant un objectif, à condition toutefois que le système de sécurité sociale soit garanti et que le modèle économique soit repensé. La question des technologies a été largement abordée lors des différents focus groups. Pour certains, robotisation et digitalisation sont des opportunités à saisir, à condition que ce soit au service de l'humain, par exemple pour remplacer les travailleurs et travailleuses qui font des tâches pénibles. Les JOC ont même évoqué la possibilité d'un « ROC » : les « robots organisés et combattifs » (et socialisés).

Quels obstacles voyons-nous à cette société rêvée ?

Après avoir réfléchi à ce que pouvait être la société de 2050 et avec qui nous voulions la construire, il a également été nécessaire de se rendre à l'évidence. Ce sera compliqué. Mais, qu'est-ce qui rend nos luttes compliquées ? Quels sont les obstacles que nous rencontrons au quotidien ? À quoi devons-nous être attentif.ve.s ? Qu'est-ce qui nous empêche de bâtir la so-

ciété dont nous rêvons ? Les réponses à ces questions ont été diverses, multiples, parfois brouillonnes, tantôt évidentes. Voici un bref condensé des sujets ayant occupé notre réflexion en mouvement.

L'urgence climatique

Difficile de se projeter dans un avenir proche ou lointain sans évoquer l'urgence climatique. Les défis environnementaux auxquels nous sommes confronté.e.s sont sans pareil et concernent l'entière de la population mondiale. Toutefois, les impacts du réchauffement climatique se font et se feront principalement ressentir au « Sud géographique », entraînant une intensification des migrations. À cela s'ajoutent évidemment de nombreuses autres conséquences, comme celle de la perte de la biodiversité, de la montée des eaux, de l'intensification des phénomènes climatiques, du dégel du pergélisol, etc. Par conséquent, l'anxiété et la méfiance en l'avenir sont lot commun et ce, spécialement chez les plus jeunes.

Le capitalisme néolibéral

S'il y a bien eu un frein, un obstacle majeur qui est revenu au fil de toutes nos discussions et pour chaque thématique que nous abordions, c'est le système néolibéral et capitaliste dans lequel nous nous trouvons. C'est un fait, nous perdons du terrain sur presque toutes les questions sociales : normes salariales, dé-financement de la sécurité sociale, recul de l'âge légal de la pension, etc. En cause ? Notamment la soumission du pouvoir politique au pouvoir économique.

Dans le domaine de la coopération internationale, on voit la dialectique néolibérale à l'œuvre lorsque le secteur privé devient l'acteur privilégié de la coopération ou lorsque le seuil fixé de 0,7% du PNB de l'aide publique au développement (APD) n'est pas atteint par de nombreux pays européens, dont la Belgique. Un rapide coup d'œil à l'actualité nous permet également de constater que nos systèmes de sécurité sociale sont cruellement menacés. La santé, à l'instar de tant d'autres domaines qui ne devraient pas l'être, est vue comme un business parmi d'autres. Nous faisons face à une importante précarisation du travail, ici et ailleurs, à une aliénation des travail-

leur.euse.s soumis.es aux attentes insensées du modèle économique dominant.

La mondialisation

Nous ne sommes malheureusement pas face à une mondialisation heureuse comme certains voudraient le croire ou le faire croire. La mondialisation, créée par la globalisation de l'économie de marché et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), engendre un système profondément inégalitaire, qui ne profite qu'à une minorité : les fameux 1%. Elle a également entraîné une hégémonie culturelle.

Le visage de cette mondialisation sauvage est celui des multinationales, ces fameuses firmes transnationales qui semblent souvent au-dessus des lois. Le devoir de s'assurer, de vérifier et de prévenir toute atteinte aux droits environnementaux et/ou humains tout au long de la chaîne d'approvisionnement (et donc même dans les chaînes de sous-traitance) incombe aux entreprises. Il s'agit du devoir de vigilance, qui est bien loin de la fameuse (et fameusement dépassée) responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Pourtant, la logique du profit à tout prix et du « tout aux actionnaires » semble encore primer, bien plus que les droits fondamentaux. À ce système « mondialisé », s'ajoute aussi la question de la prise de décision. À quel niveau doit-elle se faire ? International ? Régional ? National ? Local ? Et par qui ?

Le malaise démocratique

Si le principe démocratique ne semble plus remis en question, le malaise démocratique est pourtant plus fort que jamais. La déconnexion entre les citoyen.ne.s et le monde politique est telle qu'une réelle perte de confiance en notre système démocratique est observée.

Et le lien, évident avec la mondialisation : nos institutions mondiales sont-elles réellement représentatives ? Peut-on encore décider de l'avenir du monde en G7 ?

La montée du nationalisme et du populisme

En Europe, aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde, nous observons des tendances popu-

listes et nationalistes ; l'extrême droite fleurit et arrive au pouvoir. La montée des mouvements conservateurs, bénéficiant souvent de moyens financiers et humains importants, pose la question de la place qu'ils prennent dans nos démocraties. Les questions de racisme, de repli identitaire et de migrations saturent le débat public. La crainte que notre Europe se transforme définitivement en une Europe forteresse est prégnante.

La réduction de l'espace militant

De la Chine aux USA et au Brésil, en passant par la Hongrie ou Israël, on le voit, l'espace militant se réduit, se rétrécit. Les mouvements sociaux sont muselés et brimés. Le droit de grève, la liberté d'association, le droit à défendre ses convictions, à s'exprimer librement, à exprimer son orientation sexuelle (entre autres) sont menacés. C'est le fameux phénomène du « shrinking space ».

Le néocolonialisme

Evidemment, si l'on parle de coopération internationale, qu'on nommait d'ailleurs jadis, coopération au développement, il est difficile de ne pas mentionner le néocolonialisme. L'impérialisme occidental sévit encore aujourd'hui et reste malheureusement d'actualité. Les intérêts politiques, militaires et géostratégiques ont tendance à guider les relations entre pays et la coopération internationale, comme nous pouvons le voir avec l'APD (aide publique au développement) conditionnée à la gestion migratoire. Nombre d'entre nous redoutent que la coopération internationale ne redevienne de l'aide d'urgence aux accents paternalistes, une vaste opération de charité organisée dont les pays occidentaux ont longtemps eu le secret, comme un voile de chasteté sur des pratiques prédatrices en coulisses.

Le financement

La question du financement, directement liée tant à notre système économique qu'à la volonté politique, fut aussi au cœur de nos interrogations. Comment financer une protection sociale universelle ? Même si nous avons des réponses, celles-ci peinent encore à se faire entendre et à convaincre, et la privatisation des systèmes de

santé s'intensifie. Qui doit financer les mouvements sociaux et la société civile ? À quelle hauteur financer la coopération internationale ? Dans de nombreux domaines, on fait face à un manque de moyens, un manque de financement.

Et pourtant, les moyens financiers sont là, mais ils échappent aux Etats. Grâce à diverses pratiques, les grosses fortunes et les multinationales s'arrangent pour payer très peu d'impôts ; en résulte un énorme manque à gagner, notamment pour financer les services publics.

Le défi technologique

La question de la technologie et de ses implications est revenue de nombreuses fois dans les débats menés. Est-ce un obstacle ou au contraire un moyen ? Il s'agit certainement d'un obstacle lorsque l'on songe à la technologique qui aliène, qui avance très vite, trop vite souvent. C'est un obstacle quand elle mène à la précarisation du travail, à de nouvelles formes plus subtiles d'exploitation (pensons à l'économie de plateforme).

Par ailleurs, les défis technologiques liés au travail sont énormes. Comment rendre la technologie libératrice plutôt qu'aliénante ? Est-ce possible ? Qui possède les moyens technologiques ? À quelles fins ? Et aux dépens de qui ?

Changer de disque dur et éviter les angles morts

À côté de ces constats, nous avons relevé différents points d'attention qui nous interpellent dans nos luttes d'aujourd'hui et à propos desquels il convient d'être attentif.ive.s.

Tout d'abord, il faut se rendre compte que notre vision « occidental-centrée » influence notre rapport au monde et aux possibles. Comment laisser de l'espace pour d'autres façons de voir quand on imagine le travail ou la protection sociale de demain ?

Notre rapport à la vieillesse a été remis en question également, tout comme la question du vivre ensemble sur toute la planète ou le partage du temps de travail.

En outre, la sous-valorisation de toute une série de fonctions primordiales au bon fonctionnement de la société (soins de santé, enseigne-

ment, agriculture, travail domestique, soins des tout-petits...) a été pointée comme le symptôme majeur d'un système qui déraile. Le rôle de l'impôt est important à valoriser comme outil pour construire une société qui prenne soin même des plus précaires.

Par ailleurs, l'évolution quasi sans limites des big data et les possibilités exponentielles des algorithmes sont en contraste avec les limites environnementales qui se font de plus en plus sentir. Jusqu'où ira-t-on dans la déconnexion ?

Et pour réagir face à cela, comment s'organiserait-on ? Faut-il s'armer ? Sinon, comment atteindre l'objectif sans utiliser les armes ? Comment aussi veiller à l'indépendance des mouvements sociaux et développer de nouveaux moyens de financement ?

En conclusion...

Effectuée avant l'arrivée du Covid-19 en Europe, la réflexion menée avec les membres du Mouvement et de ses organisations visait à se projeter dans l'avenir, et imaginer, à partir de notre monde actuel, comment pourrait (et devrait) être notre monde d'après. Avec le recul, et alors que nous venons de vivre une des pires crises de l'après-guerre, force est de constater que nos réflexions étaient à bien des égards prémonitoires de ce « monde d'après » mais aussi que nos constats étaient malheureusement bien corrects pour ce qui est des métiers dévalorisés, du sous-financement de la sécurité sociale, mais aussi des inégalités Nord-Sud, de la nécessité de contrôler et réglementer les activités des entreprises multinationales, l'importance croissante des nouvelles technologies, etc. Si le constat était déjà vérifié avant l'épidémie, il l'est encore plus aujourd'hui : il nous faut changer de disque dur, construire un nouvel imaginaire, de nouveaux récits (à partir de ce qui existe déjà), d'autres références. Un nouveau monde est à construire, sur base de piliers transversaux et primordiaux : la notion des communs, l'importance des collectifs, la nécessaire écologie, retrouver le sens de nos actes, redonner du sens... Nous pouvons (et devons) dès aujourd'hui démarrer en mettant en avant les alternatives existantes.

3 Et si 2050 c'était ça ?

Dystopie autour du futur de la coopération internationale

12

Une chronique aigre-douce de **Jean-François RASSCHAERT** (Animateur au CIEP Namur) avec la participation de **Katrien VERWIMP** (Responsable du service Étude & plaidoyer de WSM)

On m'a demandé à moi aussi d'imaginer ce que sera la coopération au développement en 2050. Autant dire que la tâche n'a pas été facile, parce que notre monde change aussi vite que les convictions profondes chez David Clarinval, c'est dire. Je vois trois grands axes à la future coopération au développement : la croissance économique, la chance aux jeux de hasard et la charité.

Katrien : Cette nuit, j'ai fait un drôle de rêve. J'ai rêvé qu'on était en 2050 et que je zappais d'un programme télé à l'autre. Des programmes qui, tous, parlaient de mon domaine d'action, l'aide au développement. La première était présentée par Kévin Caekelberghs.

Aujourd'hui, dans notre émission « Il était une foi... inébranlable dans le fait que le libre marché va sauver le monde », j'ai le plaisir d'interviewer Michel Michel qui n'a malheureusement pas pu être parmi nous, mais qui est en direct de la station désormais balnéaire de Davos, où se tient une importante réunion de chefs d'état d'entreprises.

Alors, Michel Michel, vous êtes, à l'image de votre grand-père Charles, le symbole de la réussite et de la méritocratie puisque vous avez été élu plus jeune conseiller communal de Belgique à l'âge de trois mois et dix jours et qu'aujourd'hui, à 14 ans à peine, vous venez tout juste d'être désigné « président du conseil mondial ». Avec votre collègue secrétaire général de l'OSU-NU, l'organisation des start-up nations unies,

Boutros Boutros Reynders, premier humain cloné et fils jumeau de Didier Reynders, vous avez lancé un plan ambitieux pour sortir des êtres humains de la pauvreté à l'horizon 2050. Ce sont « les objectifs du milliardaire ». Vous avez déterminé ceux-ci en vous basant sur la **déclaration universelle des droits de l'homme** qui investit. En gros, vous tablez sur le fait que créer de l'activité économique, quelles que soient les conditions dans lesquelles elle s'exerce, c'est bon pour le développement de toute la société. Evidemment, les esprits chagrins vous rétorqueront que la richesse, ça ruisselle autant que l'humilité des pores de la peau de feu Georges-Louis Bouchez.

Bien entendu, je ne vais pas détailler ici toutes les mesures de votre plan pour ne pas abrutir nos téléspectateurs plus qu'ils ne le sont déjà, mais je citerai par exemple le droit à l'alimentation... des comptes en banque ; la préservation de l'environnement... favorable aux affaires ; la lutte contre l'ISE, l'assistanat et d'autres maladies socialement transmissibles ou encore la diminution de moitié de la mortalité infantile qui n'a cessé de gagner du terrain depuis les premières grèves pour le climat de 2018.

Monsieur Michel, vous présentez un plan ambitieux pour permettre à 1% de la population mondiale de mettre leur famille définitivement à l'abri. Ce faisant, vous faites le pari d'une alliance objective entre les premiers de cordée et

les premiers de corvée. Mais ce type de relation existe depuis des décennies. On le voit depuis longtemps avec le lien créé entre les conditions de vie des travailleurs et travailleuses des ateliers d'Asie d'une part et les comptes en banque des actionnaires des chaînes de grands magasins et de boutiques de vêtements d'autre part. Donc, vu de l'extérieur, pour le béotien que je suis, ça n'a donc pas l'air fondamentalement si novateur ce que vous proposez. Alors monsieur Michel, j'ai envie de vous poser la question qui pique... Vos objectifs du milliardaire : révolution copernicienne ou évolution copernicieuse ?

Réponse de Michel Michel - inaudible pour l'auditeur

Voilà qui pour une fois dans votre bouche a le mérite de la clarté. Monsieur Michel, vous ajoutez que vous avez créé ce plan parce que la coopération classique est en panne. Vous avez d'ailleurs non sans humour de droite rebaptisé le CNCD 11.11.11. « SNCB 11.11.11. » parce que, dites-vous, les populations les plus pauvres ont beaucoup attendu et n'ont souvent rien vu venir. Dans votre plan qui concerne principalement les 1% les plus riches, vous vous engagez cependant avec - ce sont vos mots - fermeté, dignité, volonté, courage, obstination et procrastination, à aller vers les populations que vous qualifiez, ce sont aussi vos propres termes, de potentiellement moins susceptibles d'être exposées à l'écoulement inévitable de la prospérité. Vous avez ainsi développé un programme à l'attention de ces personnes. Il s'agit de la coopération au développement... personnel par renoncement aux plaisirs basement matérialistes du consumérisme effréné. Vous dites que la simplicité volontaire, ne plus vouloir posséder à tout prix, c'est ça la clé du vrai bonheur. Et que trouver un bout de pain rassis après trois jours sans manger, c'est beaucoup plus jouissif que de s'enfiler du caviar matin, midi et soir. Mais alors, pourquoi n'appliquez-vous pas vous-même cette philosophie ?

Bruit de téléphone qu'on raccroche et ça sonne dans le vide.

M. Michel ? M. Michel ? On dirait bien que la communication a été volencontreusement coupée.

Katrien : À ce moment-là, j'ai zappé sur TV Tiers-Monde où c'était l'heure des résultats de l'Afromillions

Bonsoir, je suis heureux de vous retrouver une nouvelle fois pour vous donner les résultats de l'Afromillions. N'oubliez pas notre devise, Afromillions, restez scandaleusement pauvre. Nous vous rappelons le principe, chaque rare gagnant aura droit à un geste de charité de la part d'un blanc établi dans un pays riche. Nous remercions d'ores et déjà les généreux mécènes.

Pour commencer, je dois vous dire que personne n'a gagné le jackpot du jour qui consistait à voir un de ses enfants adoptés par une star hollywoodienne. Mais rassurez-vous, s'il n'y a pas de gagnant au blanc 1, certains d'entre vous ont quand même eu de la chance et ne repartiront pas les mains vides.

Au blanc 2, nous avons 15 gagnants qui remportent un CDD d'une semaine dans un des hôtels de la chaîne Milton le long des plages sénégalaises. Et enfin, au blanc 3, 312 personnes gagnent un séjour illégal en Europe pour aller travailler 14 heures par jour dans les méga plantations de tomates à Elsenborn. Elsenborn et son climat subtropical devenu l'endroit idéal pour ce genre de culture, ce qui a engendré un déplacement d'activités que certains ont baptisé la « hausse du niveau des mers de plastique ».

Voilà, c'est tout pour les résultats de l'Afromillions d'aujourd'hui. Mais ne jetez pas votre ticket car, à la fin du mois, 1000 gagnants seront tirés au sort qui recevront soit un t-shirt à l'effigie du Dalaï Théo prononçant sa célèbre perle de sagesse : « Il y a des bons et des mauvais migrants... le bon migrant, c'est un migrant qui reste chez lui », soit le livre-testament dédié de Nicolas Sarkozy : « Comment j'ai aidé mon bon ami noir à entrer dans l'histoire ».

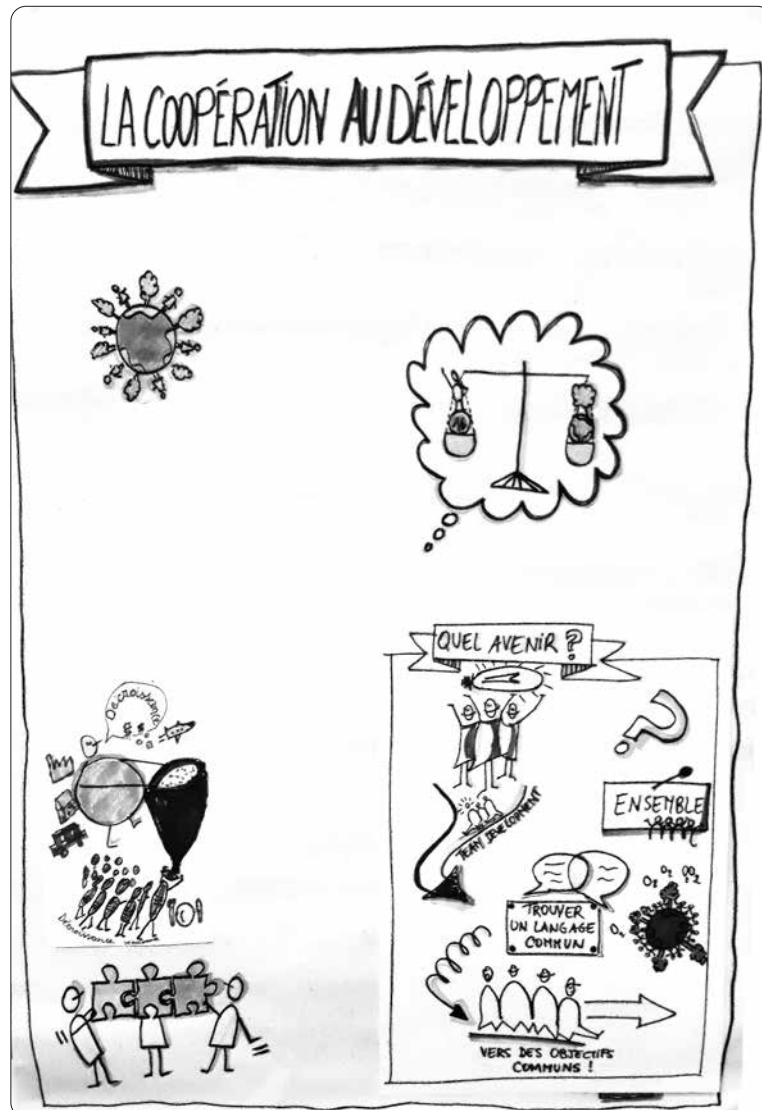
Katrien : En changeant de chaîne, je suis tombé sur une troisième nouvelle méthode de coopération au développement, la charité mise en spectacle

Attention, attention les chéris, je vais vous demander un peu d'attention, parce que main-

tenant on tient à rendre hommage à celui qui a inspiré cet événement caritatif incontournable qu'est devenu « touche pas à mon viva for live aid ». Je veux bien sûr parler de Cyril Hanouna qui, grâce à la séquence où il versait un bol de nouilles dans le slip d'un de ses chroniqueurs, nous a donné l'idée de TPMVFLA. Attention, séquence « émotion »... Je vous rappelle qu'avec TPMVFLA, vous venez dans notre bocal de verre pour verser vous-même votre don de pâtes dans les sous-vêtements des stars qui font ensuite des allers-retours en jets privés avec le slip bien rempli pour aller déverser vos

dons dans les casseroles des familles pauvres des favelas brésiliennes. Avec nous, vous êtes sûr que ce que vous donnez arrive bien aux nécessiteux comme en témoigne notre slogan : « Avec TPMVFLA, vos dons, c'est en direct de notre slip à leur assiette ».

Ah, mais qu'est-ce que je vois ? Oh mais oui, je crois que c'est lui... Le grand Saint Nike-Coca, le saint patron des exploités et son assistant le PTDR Fouettard qui viennent apporter en cadeau des jobs, jobs, jobs de merde pour les enfants qui ont été bien dociles. Allez les enfants, on dit bonjour à Saint Nike-Coca !



4 Le futur du travail, le futur des êtres humains !

Par Naomi VLEUGELS (Chargée Mobilisation WSM)

Aujourd'hui, tout est possible et à toute vitesse ! Il est impressionnant de voir tout ce que les progrès technologiques et médicaux ont déjà permis jusqu'à présent. Nous vivons toujours plus vieux et en meilleure santé. Cette mondialisation nous permet de voyager facilement aux quatre coins du globe. En trois clics, nous achetons un produit fabriqué en Chine, livré dans l'heure par un service de livraison étranger. Une chance... ou un problème ? Mais ces progrès ne valent pas pour tout le monde. Notre modèle actuel de consommation est intenable pour notre planète, et les inégalités n'ont jamais été aussi fortes qu'actuellement. Il est donc grand temps de rectifier le tir.

En 2019, l'OIT (Organisation Internationale du Travail) fêtait ses 100 ans. Un moment propice pour faire une rétrospective et envisager l'avenir. En sa qualité de seule organisation des Nations unies au sein de laquelle des Etats, des syndicats et des employeur.euse.s définissent ensemble les droits du travail à l'échelle mondiale, l'OIT peut se targuer d'un passé riche de réussites magistrales. A cette occasion, l'OIT a rédigé un rapport foisonnant d'idées intitulé : « *Travailler pour bâtir un avenir meilleur* ». L'OIT y définit notamment les quatre changements profonds qui entraînent déjà des incidences majeures sur le monde du travail.

L'impact de la mondialisation et des inégalités croissantes

À l'échelle planétaire, le travail décent et la protection sociale ne sont pas répartis équitable-

ment. Au niveau mondial, la grande majorité de la population active, soit environ deux milliards de personnes, doit vivre dans l'« économie informelle ». Ces personnes ne sont dès lors pas protégées contre les accidents de la vie, contre l'arbitraire de leur patron ou l'agressivité du marché. En Europe, et en Belgique également, de nombreuses personnes ne trouvent pas de travail ou vivent dans l'insécurité financière, ou au contraire, bossent à s'en rendre malades.

Alors que 36% des travailleur.euse.s prestent plus de 48 h/semaine, un groupe toujours plus important de personnes n'a pas assez ou pas du tout accès au travail. Qui plus est, la protection sociale demeure un rêve lointain pour 71% de la population mondiale.

Depuis de nombreuses années déjà, WSM milite en faveur du développement inclusif. En d'autres termes, l'organisation veille à ce que personne ne soit laissé de côté. Pourtant, force est de constater que c'est précisément la tendance qui se marque de plus en plus. Toujours plus accrues, ces inégalités sont amplifiées par d'autres grandes transformations connexes.

Notre planète atteint les limites de sa capacité

Nous sommes confronté.e.s de manière toujours plus forte et plus intense à l'impact des changements climatiques, de la pollution des eaux et de la dégradation des sols. Nous ne sommes que trop peu préparé.e.s à gérer ces changements. En conséquence, ce sont les personnes les plus démunies, en Belgique ou ailleurs, qui les subissent injustement de plein fouet.

Le changement démographique

Un peu partout sur la planète, on relève une forte croissance de la tranche des populations âgées. Et cela a notamment de lourdes répercussions sur les systèmes de sécurité sociale et l'organisation des soins de santé. Parallèlement, dans certaines parties du monde, en Afrique notamment, la tranche d'âge des jeunes connaît une croissance exponentielle. Malheureusement, dans bien des cas, ceux-ci se retrouveront plongés dans un marché du travail qui n'est pas en mesure d'offrir un emploi à tout le monde.

Les évolutions technologiques

Comme la digitalisation et la robotisation, le changement technologique représente une transition qui, d'une part, offre des opportunités d'emploi, mais d'autre part, comporte d'énormes risques. Si les innovations, qui se chargent des travaux lourds et dangereux à la place des humains, sont certes les bienvenues, nous ne souhaitons pas pour autant que plus de personnes encore soient exclues du marché du travail. Ou, pire encore, que les personnes deviennent victimes d'applications et de plateformes en ligne - comme Uber et Deliveroo -, soit des employeurs virtuels qui exigent de leurs travailleurs une flexibilité intenable. Ce n'est pas un modèle soutenable.

Toutes ces mutations provoquent déjà des changements importants dans notre société et sur la place accordée au travail au sein de celle-ci. Admettons-le, certains scénarios d'avenir sont particulièrement anxiogènes, tels la perspective d'un chômage massif, les catastrophes écologiques, les pandémies comme celle du Covid-19, les inégalités et le racisme croissants, etc.

La réponse à ces défis ? Mettre l'humain et la planète au cœur des préoccupations

Au-delà des constats parfois alarmants, plusieurs réponses peuvent être apportées aux défis de demain. La justice sociale a toujours figuré au cœur de la vision et la mission de WSM. L'être humain doit être au centre de la société de demain et, par conséquent, de toutes

les décisions qui sont prises pour façonner notre société.

Nous voulons un système économique au service de l'humain et de l'environnement, et non l'inverse, comme c'est le cas actuellement. Pour réaliser une telle avancée, l'OIT lance un appel à prôner trois investissements vitaux. WSM s'y joint avec enthousiasme.

Investissons dans le potentiel humain

Si nous voulons que l'humain occupe une place centrale dans l'économie, une véritable redistribution des charges familiales au sein du ménage s'avère nécessaire. Il n'y a que comme cela que les femmes auront les mêmes chances que les hommes sur le marché du travail. Et que nous irons dans le sens de plus d'égalité. Le développement de systèmes universels de protection sociale, qui protègent les personnes depuis leur naissance jusqu'à leurs vieux jours, revêt également une importance capitale.

Et si nous voulons qu'aucun individu ne soit laissé de côté dans la société de demain, la nécessité d'une politique solide en matière d'apprentissage continu tout au long de la vie se fait clairement ressentir. Ceci relève de la responsabilité de la société dans son ensemble et n'est pas censé être supporté par les individus seuls.

Investissons dans les institutions régulant le travail

Il s'agit des syndicats, des organisations patronales, des organismes étatiques actifs dans les prestations sociales etc. De nos jours encore, ces organismes ne sont toujours pas accessibles à tous, partout dans le monde. Il existe une masse de travailleur.euse.s actif.ve.s dans l'économie informelle, qui ne sont pas représenté.e.s par des organisations patronales ou des syndicats. Il.elle.s n'ont pas voix au chapitre. Afin de remédier à cette situation, les syndicats doivent nouer des alliances avec d'autres organisations sociales représentant ces « oubliés ».

Il n'en demeure pas moins que, dans l'économie formelle, s'organiser reste aussi un immense défi à relever. Un groupe toujours plus important de travailleur.euse.s voit ses droits fondamentaux bafoués. Chacun doit pouvoir jouir de ses droits fondamentaux. Il s'agit ici,

bien entendu, de la liberté de s'affilier à un syndicat, du droit à la négociation collective, de l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, mais aussi du droit à un salaire assurant des conditions d'existence favorables, de la limitation du temps de travail et des lieux de travail sûrs et salubres.

Investissons dans le travail décent et durable

D'ici à 2030, quelque 475 millions d'emplois pourraient être créés dans l'économie du 'soin', et donc aussi dans les services publics - crèches, soins aux personnes âgées ou à celles souffrant d'un handicap -... Cette nouvelle économie aurait un énorme impact sur l'égalité des genres, permettant ainsi aux femmes de ne plus prendre en charge à elles seules, sans rémunérations, ces tâches. La création de ces emplois ne doit pas se faire à n'importe quelles conditions. Le défi est surtout d'assurer une transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, et de s'assurer que ces emplois seront décents et permettront aux travailleur.euse.s d'accéder à la protection sociale universelle.

Quant à l'économie verte, elle offre également d'innombrables possibilités, telles que le développement et l'acheminement de l'approvisionnement énergétique, les techniques agricoles familiales et les techniques de construction durables, pour n'en citer que quelques-unes.

Pour sa part, l'économie rurale a besoin d'une revalorisation de l'agriculture locale, qui respecte les droits fonciers des petit.e.s agriculteur.rice.s locaux.ales, facilite leur accès au marché et leur permet de compter sur une assistance sur le plan des techniques agricoles.

Le développement de l'économie sociale et solidaire joue un rôle central dans la perspective de la création d'emplois durables et décents, car pourvoyeur d'emplois de qualité centrés sur l'humain et la répartition solidaire des bénéfices entre travailleur.euse.s, à l'opposé du

système capitaliste qui appauvrit les travailleur.euse.s et enrichit les actionnaires.

Enfin, il y a lieu également d'investir dans les infrastructures, tant physiques (routes, écoles, hôpitaux, centres de formation, etc.) que sociales et numériques.

S'attaquer à l'évasion fiscale

Les ressources sont disponibles, mais il faut avoir la volonté de les mobiliser. Il convient d'avoir le courage de revoir en profondeur notre politique fiscale et de s'attaquer effectivement à la fraude et l'évasion fiscales. Le rapport 2019 sur les inégalités, publié par Oxfam International, avance qu'il n'y a jamais eu autant de riches (les 26 personnes les plus riches au monde possèdent autant que les 3,8 milliards les plus pauvres). Parallèlement, l'impôt sur les sociétés est en baisse et les fonds sont dissimulés dans des paradis fiscaux. Les pays en plein développement passent ainsi à côté de 170 milliards \$, et ce, chaque année!

Faire converger les luttes et unir les forces

Depuis 2007, WSM, ses partenaires du Mouvement Ouvrier Chrétien en Belgique et ceux installés en Afrique, Asie et Amérique Latine œuvrent ensemble au sein d'un réseau international sur le droit à la protection sociale. Par cette alliance, ces acteurs entendent mettre en commun leur expertise pour placer véritablement l'humain au cœur des choix politiques des sociétés de demain. Pour que la protection sociale et le travail décent soient la norme et non l'exception. Par cette initiative, ce réseau veut faire entendre la voix de celles et ceux qui demeurent encore exclu.e.s. Car un avenir durable doit se créer en ne laissant personne de côté.



5 Les 100 ans de l'OIT : un bilan contrasté

Par Mario BUCCI (Directeur du CIEP)

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) est l'agence de l'ONU qui s'occupe des questions sociales - travail, protection sociale - dans une perspective internationale et multilatérale. En cela, elle se distingue des autres agences ONU de par sa spécialisation thématique. Cette agence produit de la législation (des conventions), qui doit être traduite en loi dans chaque État membre, et veille à son application, produit de la recherche, des statistiques, et des publications, et soutient des projets novateurs dans les pays du Sud.

Ce qui rend l'OIT singulière est le fait qu'elle est une instance tripartite : à côté des représentants des États membres il y a une représentation officielle des deux parties qui s'affrontent dans la dynamique capitaliste - le travail et le capital. Ces trois parties ont le même statut de membres effectifs, et toutes les décisions sont le résultat d'un accord, d'un compromis entre ces trois parties.

L'OIT existe depuis 100 ans : créée à l'époque de la Société des Nations, après la fin de la première Guerre mondiale, juste après la révolution Soviétique, dans un monde radicalement différent de celui que nous connaissons aujourd'hui : on n'avait pas encore connu ni les fascismes, ni les autres révolutions socialistes, les colonies étaient encore entre les mains des puissances coloniales. L'Empire britannique existait toujours, et la Grande Bretagne était toujours la puissance hégémonique. L'industrialisation était toujours en phase de développement et de diffusion dans les pays du Nord, et les grandes

transformations dans la production - électrification, organisation « scientifique » du travail - étaient en cours de perfectionnement. La grande crise de 1929 et l'état social étaient encore lointains.

Surtout, au moment de sa création les pays de l'Europe occidentale et les États-Unis connaissaient une des phases les plus intenses du conflit capital-travail, avec des fortes luttes ouvrières et des vagues de répression violente (Rosa Luxemburg est assassinée en 1919). Les réponses du capital à cette vague de luttes ont été de double nature : d'une part, l'arrivée au pouvoir de régimes fascistes (1922 en Italie, 1933 en Allemagne, 1936 en Espagne), et d'autre part l'instauration de formes de concertation sociale, accompagnées de la répression policière et de l'armée dans les pays qui ont maintenu une forme de gouvernement démocratique.

Ces deux pôles - le rapport de force et la concertation - constituent encore aujourd'hui les deux modalités principales de gestion du conflit inhérent au système capitaliste. L'OIT est une institution appartenant au deuxième pôle. Au cours de ses 100 ans, elle a traversé deux des phases de l'évolution du capitalisme - la mise en place, la gestion et le déclin du capitalisme géré par l'État ; ainsi que la naissance et le développement du capitalisme mondialisé et financiarisé - qu'elle a accompagnées et soutenues.

Pensée comme institution de gouvernance du capitalisme à l'échelle mondiale l'OIT n'est pas la seule, ni la plus influente. D'autres outils intergouvernementaux et multilatéraux, tels

que le G8, l'OCDE, le FMI, la Banque mondiale et le GATT, ont joué un rôle prépondérant dans la modération des demandes du côté du travail et des peuples sortant de la colonisation, dans la solution des toujours plus fréquentes crises d'accumulation. L'OIT a eu pour fonction de trouver des points d'équilibre qui, tout en ne remettant pas en cause l'accumulation capitaliste, en ont assoupli certaines conséquences.

Toutefois, dans la phase du capitalisme mondialisé et financiarisé, ce rôle de compensation est de plus en plus mis à mal. D'une part l'OIT est partiellement désinvestie par les représentants du patronat, car toute forme de réglementation à l'échelle globale réduit l'avantage créé par la mobilité extrême des capitaux qui permet d'exploiter les différences - de rémunération, de protection sociale, de présence syndicale, de protection des consommateurs et de l'environnement - existantes entre pays. Et d'autre part, dans la phase courante du capitalisme le côté du travail se trouve dans une position de faiblesse extrême, prise comme il l'est entre la mobilité des capitaux et la déréglementation du marché de l'emploi - prolifération de contrats atypiques, du temps partiel, de la gestion de l'emploi par des plateformes numériques, le recours à l'économie informelle au bout de la chaîne de la sous-traitance, ... Le travail ne fait plus aussi peur qu'il pouvait le faire à l'époque de la création de l'OIT.

En faisant un bilan de ses premiers 100 ans, à côté de l'appréciation de toutes les « victoires » que les syndicats ont pu obtenir, il faut se poser la question - plus difficile - de savoir si l'instrument OIT, tel que conçu il y a cent ans, est toujours pertinent et efficace dans le contexte du capitalisme globalisé et financiarisé. Même la composante institutionnelle - les États - s'est fortement affaiblie ces cinquante dernières années dans son rôle de protection contre les conséquences les plus néfastes du capitalisme et de redistribution - limitée - des gains. Les États ont renforcé d'autres fonctions dans la création des conditions nécessaires à l'accumulation : libéralisation du commerce, soutien aux acteurs économiques et financiers en cas de crise, etc. Mais ce rôle est joué, sur le

plan international, dans d'autres lieux que l'OIT - OCDE, FMI, Banque mondiale, OMC - et cette transformation des fonctions des États est donc un facteur d'affaiblissement de la force de l'OIT.

À côté de la gestion du conflit capital-travail, l'OIT a eu le mérite - comme un certain nombre d'autres agences de l'ONU - de prendre en considération et de soutenir le travail et la protection sociale dans les pays de la périphérie (ou des périphéries) du système-monde. Le développement de la réglementation du travail et la mise en place de systèmes de protection sociale dans les pays du centre est le résultat de processus historiques et de luttes sur presque deux siècles. Les pays de la périphérie, qui jusqu'au moment de la décolonisation n'étaient que de fournisseurs de matières premières et de produits de luxe pour le centre, se sont retrouvés à suivre le modèle de développement du centre, mais concentré sur une temporalité beaucoup plus courte. Et tout en restant dans une position de subordination par rapport au centre.

Dans un tel modèle de développement, les problèmes liés au travail et à la protection sociale sont de la même nature que dans les pays du centre, ce qui fait que les solutions peuvent aussi être importées du centre. Sans, bien entendu, perdre de vue toutes les avancées réelles pour les travailleuses et les travailleurs apportées par les conventions de l'OIT, on peut néanmoins pointer deux considérations critiques. La première est que l'OIT souffre - comme la plupart des politiques et des actions d'aide au développement - d'un certain ethnocentrisme (ce qui est bon pour le centre l'est forcément pour la périphérie), qui traduit la subordination des ex-colonies aux anciens dominants. La deuxième est que cette subordination a été constituée à travers l'imposition de politiques draconiennes - les programmes d'ajustement structurel, les conditionnalités imposées par les pays colonisateurs aux anciennes colonies², l'obligation d'ouverture complète des marchés - tant de façon bilatérale que dans le cadre multilatéral et international.

² Par exemple, l'interdiction - toujours en vigueur - pour l'ex-colonie de produire localement les produits que la métropole exporte, c.-à-d. de rentrer en concurrence avec l'ex-colonisateur.

Cela signifie que suite à la décolonisation, le développement des pays de la périphérie, de leurs sociétés, de leurs économies, a été cadencé par les États du centre et par des agences internationales telles que le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE, l'OMC. L'OIT s'est donc trouvée à devoir gérer les conséquences de décisions plus fondamentales prises ailleurs, et elle a fait probablement du mieux qu'elle a pu. Elle a néanmoins eu le grand mérite de donner de la visibilité aux questions du travail et de la protection sociale dans les pays de la périphérie, de favoriser un débat centre-périphérie et des échanges y compris au sein du mouvement syndical. Il faut dire que la transnationalisation des chaînes de production de la valeur, le développement des multinationales, la libéralisation des mouvements de capitaux ont créé les conditions pour une mise en concurrence des travailleuses et des travailleurs à l'échelle globale. Trouver des positions communes basées sur la solidarité de classe n'est donc vraiment pas évident.

Il est donc important de considérer, dans le cadre d'une évaluation de l'expérience de 100 ans de l'OIT, non seulement les évolutions fondamentales du capitalisme qui se sont produites sur cette période, mais aussi qu'une hiérarchie institutionnelle a été construite à partir de la fin de la deuxième guerre mondiale, qui a placé l'OIT dans une place de deuxième rang dans l'architecture institutionnelle globale. Il faut donc considérer les limitations objectives de ce que l'OIT peut raisonnablement accomplir.

Ces limites structurelles sont d'autant plus importantes lorsqu'on regarde les prochains cent ans. D'une part, le capitalisme globalisé et financiarisé provoque des crises - écologique, climatique, sanitaires - globales, qui mettent en danger l'existence de l'espèce humaine : elles ne peuvent être gérées que sur un plan international, en prenant en compte les différences dans les responsabilités et dans les conséquences entre pays du centre, pays émergents et pays en développement. L'existence d'agences telles que l'OIT se justifie par cette dimension globale des crises.

Ces crises ont des effets directs : l'augmentation des migrations et des pandémies. Celles-ci

ont des conséquences immédiates sur le travail et sur la protection sociale : affaiblissement des pays les plus exposés, augmentation de l'exploitation du travail dans les pays d'installation, pression due à l'incapacité de gestion des conséquences des pandémies. On voit que les réponses à ces phénomènes, lorsqu'elles sont laissées aux États individuels, ne sont pas à la hauteur de la gravité.

Mais en plus de cela, le capitalisme globalisé et financiarisé transforme la nature du travail. Grâce à la grande mobilité des capitaux, le capitalisme a acquis la capacité de profiter de toutes les opportunités qui lui sont favorables là où elles se trouvent. Les développements technologiques modifient les processus de production. Des secteurs comme la logistique prennent une importance stratégique nouvelle. Cela se traduit dans la capacité d'organiser le travail comme cela convient mieux au capital, notamment en contournant ou en rendant obsolète une partie des protections pour les travailleuses et les travailleurs³. Il s'agit d'un exemple de la modalité contemporaine d'accumulation par dépossession, qui ne se limite pas seulement à l'appropriation des biens primaires (terre, ressources naturelles), mais aussi des communs intangibles, tels que la protection sociale⁴.

Le travail est de plus en plus informalisé. Un rapport de l'OIT⁵ estime que l'emploi informel⁶ représente 69,6% du total pour les pays émergents ou en développement, et 61,2% en prenant en compte aussi les régions développées. De plus, des segments dans les chaînes de production de valeur sont délégués à la production familiale, où le travail de certains membres de la famille (les femmes, le plus souvent) n'est même pas rémunéré. Et puis on commence à connaître comment à travers des plateformes

3 Cédric LETERME, *L'avenir du travail vu du Sud. Critique de la « quatrième révolution industrielle »*, Paris, Éditions Syllepse, 2019 (Sens dessus dessous).

4 David HARVEY, *The New Imperialism*, Oxford, Oxford University Press, 2003, pp.137-182.

5 *Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture*, ILO, Genève, 3e éd., 2018 (en ligne) www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-/dgreports/-/dcomm/docu-ments/publication/wcms_626831.pdf

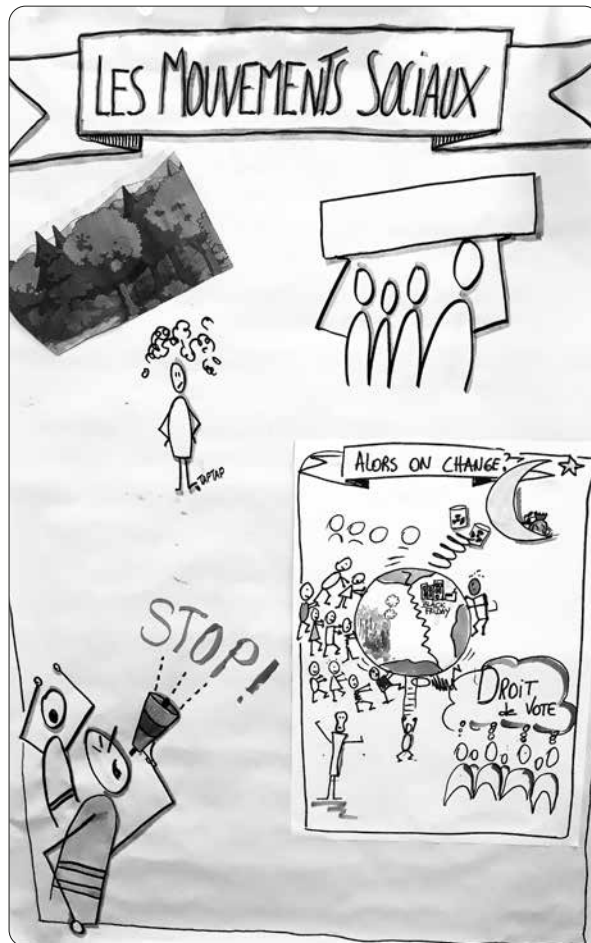
6 Emploi qui est soit dans l'économie informelle, soit est dans l'économie formelle, mais est informalisé

numériques il est désormais possible de recruter du travail subordonné en dehors de contrats de subordination et partout dans le monde (connecté)⁷.

Face à ces évolutions, les cadres traditionnels, développés et gagnés grâce à des luttes dans une phase précédente dans l'évolution du capitalisme, semblent de moins en moins aptes à permettre la prise en compte des réalités et des intérêts des travailleuses et des travailleurs.

À cela s'ajoute toute la question, encore plus fondamentale et qui a été mise en lumière notamment par les mouvements féministes,

de toutes les activités qui sont indispensables à la reproduction d'une société, y compris des travailleuses et des travailleurs, et qui ne sont pas considérées comme du travail. Ces activités constituent une condition d'existence du capitalisme, mais ne sont pas vues comme produisant de la valeur dans une société⁸. Des remises en cause profondes mais indispensables pour mettre à jour les outils analytiques, déterminer des nouvelles alliances, et peser plus fortement dans les lieux, comme l'OIT, où se jouent les négociations.



7 Antonio CASILLI, *En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic*, Paris, Éditions du Seuil, 2019.

8 Aurore KOECHLIN, *La révolution féministe*, Paris, Éditions Amsterdam, 2019, pp.82-111 ; Alessandra MEZZADRI, « On the value of social reproduction », *Radical Philosophy* 2.04, printemps 2019, pp.33-41.

6 Réflexions pour un débat (vraiment) mondial sur « l'avenir du travail »

Par **Cédric LETERME** (Docteur en sciences politiques et sociales, Chargé d'étude au CETRI - Centre tricontinental)

Voilà plusieurs années que « l'avenir du travail » s'est invité comme sujet de débat dans de nombreuses institutions internationales, à commencer par l'Organisation internationale du Travail (OIT)⁹. Si on peut se réjouir qu'une notion aussi centrale que le travail (re) fasse ainsi l'objet de réflexions en profondeur, on peut néanmoins s'interroger sur les modalités et le contenu d'une discussion qui s'est trop souvent révélée réductrice et biaisée.

D'abord, parce que l'immense majorité des travailleur.euse.s de la planète en ont tout simplement été exclu.e.s. C'est évidemment le cas dans les trop nombreuses institutions où les travailleur.euse.s bénéficient, au mieux, d'un rôle purement consultatif aux côtés d'autres acteurs de la dite « société civile » (on songe ici à l'OCDE, au G20, au Forum économique mondial ou encore à la Banque mondiale). Mais c'est également le cas à l'OIT, où les organisations syndicales disposent pourtant, cette fois, d'une représentation constitutionnelle aux côtés des organisations d'employeur.euse.s et des représentant.e.s gouvernementaux.ales en vertu du tripartisme qui fonde l'organisation¹⁰. Le problème, c'est que l'écrasante majorité des travailleur.euse.s de la planète relèvent de secteurs

peu ou pas syndicalisés, comme l'agriculture ou l'économie informelle, en particulier dans les pays du Sud. Et même lorsqu'ils existent, les syndicats du Sud sont désavantagés par rapport à leurs homologues du Nord en matière de ressources humaines et financières, d'expertise technique, etc¹¹. Le monde du travail représenté à l'OIT est donc d'abord et avant tout le monde du travail des économies « développées ».

Ensuite, parce que le débat mondial sur « l'avenir du travail » s'est concentré presque exclusivement sur les conséquences d'innovations technologiques qui sont loin d'être universelles dans leur nature et leur portée. Rappelons en effet que la moitié de la population mondiale - dont la grande majorité se situe à nouveau au Sud - n'a même pas encore accès à internet, avec des taux de pénétration qui se situent autour des 20-30% dans certaines régions d'Afrique et d'Asie contre plus de 80% dans la plupart des pays du Nord. Dans ces régions, les algorithmes et « l'ubérisation » du travail sont donc loin d'être les principales préoccupations en matière d'avenir du travail. À l'inverse des questions migratoires, démographiques, environnementales ou encore de régulation économique internationale qui ont pourtant reçu nettement moins d'attention.

9 Pour une présentation et une discussion critique de ce débat : Cédric LETERME, *L'avenir du travail vu du Sud. Critique de la « quatrième révolution industrielle »*, Paris, Éditions Syllepse, 2019 (Sens dessus dessous).

10 Sur l'OIT, lire : Cédric LETERME, « L'Organisation internationale du Travail », *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, 2016, n°297.

11 Sid Ahemd SOUSSI, « Les rapports Nord/Sud dans le mouvement syndical international : le poids de l'histoire et la rigidité des structures », *Revue québécoise de droit international*, HS 1, 2012.

Enfin, troisième problème, le débat sur « l'avenir du travail » s'est révélé être avant tout un débat sur « l'avenir de l'emploi » et plus largement des « sociétés salariales », c'est-à-dire des sociétés où l'emploi salarié constitue la forme de travail la plus courante et donc la norme à partir de laquelle se sont construites les principales institutions (de régulation, de représentation, de protection) du travail¹². Mais, encore une fois, cette réalité du travail n'a été dominante que dans un nombre très réduit de pays et dans un laps de temps lui aussi très court. À l'échelle de la planète et de l'histoire, l'emploi salarié fait plutôt figure d'exception que de norme¹³. Les défis que pose sa supposée disparition sous le double coup de l'automatisation et de l'ubérisation du travail ne concernent donc que peu de pays, du moins dans ces termes-là. D'ailleurs, si l'on observe la situation du travail à l'échelle de la planète, on constate que le travail salarié est loin de disparaître. Au contraire, il n'a jamais été aussi répandu. Simplement, le salariat s'est massivement « sudifié » et féminisé¹⁴, ce qui pose effectivement des questions cruciales en matières d'organisation, de représentation ou encore de protection du travail, mais sous des formes différentes de celles qui dominent actuellement les débats sur « l'avenir du travail ».

À partir de ces constats, il est possible d'identifier différents enjeux qui mériteraient d'être mieux pris en compte si l'on souhaite envisager « l'avenir du travail » dans une perspective réellement globale.

En premier lieu, il est important de s'entendre sur ce que l'on désigne exactement par « travail ». Nous l'avons vu, au Nord, le travail est souvent assimilé à l'emploi, dans la mesure où c'est dans le cadre d'un emploi que la plupart des personnes exercent leur travail. Mais l'emploi est très loin d'épuiser toutes les formes possibles du travail. Il existe ainsi déjà, y com-

pris au Nord, différentes formes de travail qui échappent à l'emploi, à l'image du travail indépendant ou du travail informel, par exemple. Et on pourrait élargir encore plus la liste en cessant de confiner le travail aux seules activités productrices de biens ou de services valorisables sur un marché (travail du care, travail bénévole, etc.).

Plus largement, il faut insister sur le fait que le travail est une notion profondément située, culturellement, historiquement, socialement, ce qui signifie que sa signification et les enjeux qu'il soulève ne sont pas les mêmes partout. Or, pour l'instant, ce sont les représentations occidentales du travail industriel qui dominent les débats mondiaux sur le travail, à la fois dans la forme et dans le fond. Un enjeu clé consiste donc à réfléchir aux moyens de s'assurer que la diversité des rapports au travail puisse s'exprimer et être représentée dans des grands débats mondiaux comme celui sur « l'avenir du travail », avec ce que cela implique en termes d'organisations et d'institutions.

En second lieu, on pourrait également s'interroger, en particulier au Nord, sur ce que l'on a perdu et gagné à réduire systématiquement le travail à l'emploi. D'un côté, en effet, l'emploi en tant que cadre légal qui assortit le travail salarié de droits et de protections collectifs constitue indéniablement un progrès par rapport à du travail considéré comme un bien purement marchand échangeable librement sur le marché¹⁵. Toutefois, cette démarchandisation (relative) du travail par l'emploi s'est faite au prix d'un triple renoncement quant au caractère à la fois subordonné, exploité et aliéné du travail dans l'emploi. Subordonné, d'abord, parce que travailler comme employé.e c'est travailler nécessairement sous les ordres d'un.e employeur.euse. L'existence même de ce lien de subordination est d'ailleurs ce qui fonde juridiquement le statut d'employé.e... et les protections qui

12 Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Folio, 1999.

13 Marcel VAN DER LINDEN, « Enjeux pour une histoire mondiale du travail », *Le mouvement social*, 2012/4, n°241, pp.3-29 (en ligne) www.caim.info/revue-le-mouvement-social-2012-4-page-3.htm?contenu=resume

14 Ronaldo MUNCK, « The precariat: a view from the South », *Third World Quarterly*, 2013, vol. 34, n° 5.

15 Cédric LETERME, « Marché du travail : un concept libéral », In *Abécédaire de Philocité*, 2017 (en ligne) www.philocite.eu/basewp/wp-content/uploads/2015/09/marche-travail.pdf.

vont avec. Exploité¹⁶, ensuite, parce que travailler comme employé.e c'est travailler tout aussi nécessairement au bénéfice de son employeur.euse, qui est libre de s'accaparer la différence entre la valeur de ce qu'on produit et la valeur de notre rémunération. Aliéné, enfin, parce que travailler comme employé.e c'est accepter de travailler en étant privé de maîtrise sur le contenu, le sens et le produit de son travail, avec à la clé un travail qui en vient à dominer le.la travailleur.euse plutôt que l'inverse¹⁷.

Dès lors, s'il faut à juste titre se méfier des tentatives actuelles qui visent à en revenir à des formes « d'infra-emploi » ou de travail purement marchand (à l'image du travail de plateforme, par exemple), il ne faut pas pour autant s'empêcher d'imaginer des dépassements possibles de l'emploi, ainsi que des institutions qui lui sont liées, à commencer par le tripartisme¹⁸. Après tout, si l'on peut difficilement imaginer un travail sans travailleur.euse (n'en déplaise aux chantres de la « fin du travail »...), on peut beaucoup plus facilement imaginer un travail sans employeur.euse... On voit mal, dès lors, ce qui justifie que les « organisations d'employeur.euse.s » se voient reconnaître la même légitimité que les organisations de travailleur.euse.s comme représentants incontournables du monde du travail.

Enfin, dernier élément, qui est sans doute le plus important, toute réflexion sur « l'avenir du travail » doit commencer par poser la ques-

tion de la soutenabilité écologique. S'interroger sur un avenir du travail possible avant d'envisager un avenir du travail souhaitable. À titre d'exemple, réfléchir aux façons de mettre les nouvelles technologies au service du progrès social et du bien-être des travailleur.euse.s, comme le fait notamment l'OIT, n'a aucun sens si on ne pose pas d'abord la question du niveau de développement technologique que la planète est capable de supporter.

Plus largement, c'est toute la relation complexe entre travail et productivisme qui est à revoir. Pour certain.e.s, c'est la notion même de travail qui est à bannir, étant donné qu'elle sert à désigner des activités dont le seul point commun est de produire de la valeur économique, ce qui a entraîné l'autonomisation d'une sphère « productive » contenant sa propre finalité¹⁹. Pour d'autres, toutefois, c'est plutôt dans la définition et la reconnaissance de cette « valeur » que se situe l'enjeu, avec des possibilités d'instituer d'autres pratiques, non-capitalistes, de la valeur²⁰. Quoiqu'il en soit, toutes ces réflexions ne doivent pas non plus oublier d'intégrer les différences de développement Nord/Sud, avec notamment un double impératif de décroissance accrue et spécifique dans les pays du Nord compte tenu 1) de leurs niveaux de consommation actuels et 2) de leur responsabilité historique dans les dégradations environnementales que nous connaissons.

16 Précisons que la notion « d'exploitation » est à prendre ici au sens purement économique que lui donne notamment la théorie marxiste : un travail est exploité si la valeur de ce qu'il produit est accaparée (en tout ou en partie) par quelqu'un d'autre. On peut donc être « exploité » au sens marxiste du terme sans que « l'exploiteur » soit nécessairement un personnage ignoble et brutal...

17 Alain SUPIOT, *Le travail n'est pas une marchandise. Contenu et sens du travail au XXI^e siècle*, Paris, Collège de France, 2019.

18 Cédric LETERME, « Centenaire de l'OIT : L'avenir du travail ou du tripartisme ? », GRESEA, 2019 (en ligne) www.gresea.be/Centenaire-de-l-OIT-l-avenir-du-travail-ou-du-tripartisme.

19 Serge LATOUCHE, *L'invention de l'économie*, Paris, Albin Michel, 2005.

20 Bernard Friot, *L'enjeu du salaire*, Paris, La Dispute, 2012.

7 Continuer à débattre pour construire le travail de demain

Réflexions issues de l'atelier participatifs, réunies par **Mario BUCCI** (Directeur du CIEP)

L'évaluation, par un mouvement social, d'une organisation internationale telle que l'OIT doit prendre en compte une pluralité de critères. Si on considère d'abord l'efficacité de l'institution, de la perspective des travailleuses et des travailleurs, ainsi que des populations plus généralement, le bilan est contrasté. D'une part chaque convention qui est adoptée par l'OIT représente un progrès pour le travail, et est le résultat d'un travail important de la part des syndicats et de leurs alliés (les ONG). D'autre part, on observe que de tels succès restent, parfois, dans certains pays et sur certaines thématiques, limités au plan symbolique : des États adoptent les conventions mais ne s'activent pas pour les faire respecter, et parfois la faiblesse locale du syndicat fait qu'aucun contre-pouvoir n'est en capacité de veiller à leur application. L'OIT n'a pas, de son côté, de pouvoir de sanction pour non-application ou pour application partielle d'une convention.

Cette nuance ne doit pas pour autant effacer des résultats réels : par exemple, la Convention n°190 a réduit la violence subie par les travailleuses et les travailleurs sur le lieu de travail, la Convention n°87 sur la liberté syndicale a permis l'adoption de mesures de protection pour les syndicalistes en Colombie (le pays avec le plus haut taux de meurtres de militant.e.s syndicaux.ales au monde). D'autres conventions ont permis l'élimination de l'amiante des lieux de travail (infrastructure et production) ; ou encore - au Qatar, par exemple - les travailleur.euse.s immigré.e.s ont acquis la liberté de changer d'emploi et de récupérer leur passeport.

Les exemples cités montrent une autre limite : les conventions de l'OIT sont efficaces sur des enjeux de protection contre les atteintes aux droits fondamentaux - la vie, la santé et la sécurité au travail, la liberté de mouvement, ... - c'est-à-dire sur les droits négatifs. Mais l'OIT n'arrive pas à établir de nouveaux droits (le droit positif), à cause de l'alliance de fait entre le banc étatique et celui des employeurs qui refusent de manière catégorique toute législation visant à élargir les droits pour les travailleuses et les travailleurs.

Il en va de même pour toute forme d'orientation et de contrôle concernant le mode de développement global : des principes tels que le libre-échange, ou les politiques qui encouragent et accompagnent la mondialisation économique ne peuvent faire l'objet de critique ou d'encadrement à l'OIT, malgré les injustices sociales et les dégâts environnementaux qui en dérivent.

On peut donc en conclure que l'efficacité réelle de l'action de l'OIT est limitée à cause des rapports de force existant aujourd'hui. L'alliance de fait entre États et capital se fonde sur une convergence d'intérêts économiques et géostratégiques que les organisations syndicales, les ONG et les populations ont du mal - aujourd'hui et depuis cinquante ans - à contrebalancer.

Représentation et représentativité

Un autre critère d'évaluation du bilan de l'OIT est celui de la représentativité des délégué.e.s : quels intérêts se trouvent représentés à l'OIT ? Du côté patronal, les intérêts prédominants

sont ceux des grandes entreprises (groupes industriels et financiers, multinationales). Les intérêts des PME, des coopératives, des associations ne sont pas entendus. Il est évident par exemple, que la mondialisation ne peut pas être remise en question par l'OIT.

Côté travail, il existe une alliance entre les organisations syndicales et les organisations non-gouvernementales (ONG). Ces dernières jouent plutôt un rôle d'expertise et de lobbying ou de représentation indirecte d'intérêts des « sociétés civiles ». Les organisations syndicales présentes sont en général les organisations institutionnalisées - les plus anciennes, avec la plus large base militante - qui sont intégrées, dans leur pays et au niveau supranational, aux systèmes de concertation sociale.

On peut dire que les intérêts représentés sont nombreux. Mais il s'agit des intérêts qui sont déjà défendus par ailleurs. Les secteurs informels de l'économie, qui sont en expansion, la petite paysannerie, les travailleuses et les travailleurs qui travaillent dans l'économie formelle, mais sous des formes contractuelles atypiques (hors CDI), ne sont que des exemples d'intérêts qui ont des difficultés à être représentés et défendus dans leur contexte national ou local, et qui n'ont pas la possibilité de se faire entendre - sauf marginalement ou de façon épisodique - au sein d'une organisation internationale.

Même si on devait arriver à avoir une représentation formelle de ces intérêts, le problème de la construction d'une position commune à défendre vis-à-vis des autres parties resterait. Déjà avec les organisations actuelles, le banc syndical/société civile est caractérisé par une grande diversité de culture syndicale, d'intérêts nationaux, de priorités politiques, qui nécessitent un important travail de médiation.

Et puis il y a la question de l'investissement des différentes parties dans l'OIT. On observe un désinvestissement progressif du côté patronal, qui est suffisamment fort pour ne pas aller chercher des avantages dans ce lieu, en restant plutôt sur une position de maîtrise ou de blocage des initiatives des autres parties. Et l'initiative du côté syndical est portée par un nombre relativement limité d'organisations qui s'investissent à fond, tandis que d'autres ont des priorités différentes et ne contribuent pas au travail nécessaire à faire adopter une convention.

Concertation sociale : un bien commun ?

Sujets qui ne peuvent pas être abordés, intérêts qui ne trouvent pas de représentation, désinvestissement de l'institution : est-ce que cela vaut encore la peine de miser sur l'OIT pour faire avancer la justice sociale dans un monde globalisé ? Cette institution permet des progrès réels : le cadre formel de l'organisation internationale permet que chaque décision ait des répercussions tangibles dans tous les pays du monde. Ce cadre légal formel garantit que la concertation - sur les sujets acceptables et avec le degré de radicalité que les rapports de force permettent - produise des résultats concrets.

Les limites observées font émerger la question suivante : jusqu'où cette concertation permet d'arriver ? Quels objectifs un mouvement social devrait se donner pour dépasser ces limites ? Élargir la base de la représentation, afin d'inclure les intérêts qui ne sont pas représentés (ou ne le sont pas suffisamment) permettrait sans doute une meilleure représentativité, mais il faudrait que les organisations traditionnelles s'ouvrent aussi à prendre en compte ces intérêts, pour se donner la capacité d'obtenir des résultats par la concertation sociale.

D'autre part, la concertation reflète à tout moment l'état des rapports de force sociaux : depuis cinquante ans, les avancées se limitent largement à la défense d'acquis obtenus dans une phase précédente, alors que le capitalisme a évolué radicalement, a affaibli la force des mouvements sociaux, notamment en provoquant la mise en concurrence des classes populaires entre elles. Si une assise internationale est effectivement la dimension où des conflits d'intérêts planétaires pourrait trouver des solutions unitaires, force est de constater que les enjeux sous-jacent à ces conflits n'arrivent pas à y être abordés.

En ce moment historique des 100 ans, il faudrait sans doute faire preuve de créativité et de courage politique, et se poser la double question

de la création d'autres lieux à l'échelle planétaire où certains enjeux pourraient être travaillés, mais aussi celle de la diversification du

répertoire d'actions des mouvements sociaux, pour accompagner et renforcer notre capacité d'influence dans la concertation.



8 Mutuelles de santé au Burundi : un modèle à revoir ?

Par Felipe SERE (Manager Development & Funding à MEMISA)

L'objectif de cet article est d'analyser une approche de sécurité sociale en santé qui fait partie des actions de la coopération internationale depuis plus de vingt années afin de mieux comprendre ce type d'action. Le cas choisi est l'expérience au Burundi, les conclusions et analyses ne sont donc pas nécessairement applicables à d'autres contextes. Le but ici est l'apprentissage commun et le partage de points de vue. Ce document propose une réflexion sur le rôle des mutuelles en tant qu'assurance santé communautaire et comme acteurs contribuant à atteindre la couverture santé universelle au Burundi. Nous comprenons que le rôle déclaré des mutuelles de santé dépasse la couverture sanitaire et que les mutuelles jouent également un rôle de mouvement social et de participation citoyenne dans les thématiques sanitaires. Cependant, l'objectif de l'appui de la coopération internationale étant d'améliorer l'accessibilité aux soins de santé de qualité et l'appui à la couverture santé universelle, il est pertinent de se poser la question sur la capacité des mutuelles à assumer ce rôle.

Les mutuelles de santé actives avec le modèle actuel existent au Burundi depuis la fin des années 90. Le Burundi sortait à ce moment-là d'une période difficile et l'organisation d'une mutuelle communautaire avec l'appui de la Mutualité chrétienne et Solidarité Mondiale (aujourd'hui WSM) avait un objectif clair : permettre aux Burundaises et aux Burundais d'avoir une plateforme qui leur facilite l'accès financier aux services de santé et qui défende les intérêts sanitaires de la communauté. Avec le temps, cette mutuelle a grandi et d'autres initiatives se sont développées. En 2009, la Plateforme de concertation des Acteurs des Mutuelles de Santé au Burundi (PAMUSAB) est fondée. Le 24 juin 2014, PAMUSAB est agréée par Ordonnance ministérielle.

Caractéristiques des mutuelles de santé au Burundi

Les mutuelles de santé au Burundi, Community Based Health Insurances (CBHI) en anglais sont des organisations communautaires d'assurance maladie. La PAMUSAB* dénombreait 131 mutuelles (ou sections, selon la dénomination au sein d'une même fédération) en 2018 (avec la répartition suivante : FEMUSCABU : 28 mutuelles, MEMISA : 8 mutuelles, MUNASA : 60 sections, UCODE/AMR : 7 mutuelles, FVS-AMADE : 28 mutuelles).

Ces mutuelles sont implantées au sein de la communauté, avec une direction composée de résident.e.s de la commune où est activée la mutuelle de santé. L'adhésion aux mutuelles

* Les membres de la PAMUSAB sont les suivants :

- ADISCO, organisation qui appuie la Fédération des Mutuelles de Santé des Caféiculteurs (FEMUSCABU) avec le financement de Solidarité socialiste (SOLSOC).
- FVS-AMADE, organisation qui appuie la Mutuelle Tuzokira Twese (MTT) avec le financement de la Principauté de Monaco.
- MUNASA, Mutuelle Nationale de Santé, appuyée par la Mutualité chrétienne de Belgique (MC) et WSM.
- UCODE/AMR, qui accompagne la mutuelle TUGARUKIRE AMAGARA Y'IMIRYANGO, avec l'appui de Louvain Coopération (LC)
- MEMISA, qui accompagne des mutuelles communautaires à Muramvya et Muyinga.

se fait sur base volontaire et les ressources sont gérées au niveau de chaque Mutuelle/Section. Dans certains cas, notamment entre sections de la MUNASA, un système de prêts entre sections est prévu en cas de besoin. Les mutuelles établissent des contrats individuels avec les centres de santé et hôpitaux pour lesquels elles assurent la fonction de tiers payant. La gestion de la mutuelle est surtout basée sur un engagement volontaire pour les postes clés (président, vice-président) avec l'appui, en général, d'un secrétariat professionnel. Cette composition peut varier entre les mutuelles.

La population burundaise peut bénéficier des systèmes de couverture sanitaire suivants :

Tableau 1
Systèmes d'assurance santé disponibles au Burundi par secteur

Secteur	Public	Privé à but non lucratif	Privé à but lucratif
Formel	Assurances publiques pour le secteur formel	-	Assurances privées
Informel	Carte d'Assistance Médicale (CAM)	Mutuelles de santé	Assurances privées

Les travailleur.euse.s du secteur informel peuvent donc choisir, car aucune des deux assurances n'est obligatoire, entre la Carte d'Assistance médicale (CAM), s'affilier à une mutuelle communautaire ou, dans des situations assez rares, opter pour une assurance privée à but lucratif. La Carte d'Assistance médicale (CAM) représente l'assurance santé publique du Burundi pour le secteur informel, elle est fortement subventionnée par le gouvernement. Une famille burundaise du secteur informel peut se procurer une CAM au prix de 4500 francs burundais par an (soit environ 2 euros). La CAM et les mutuelles de santé ciblent donc une population similaire.

Accordons nos violons

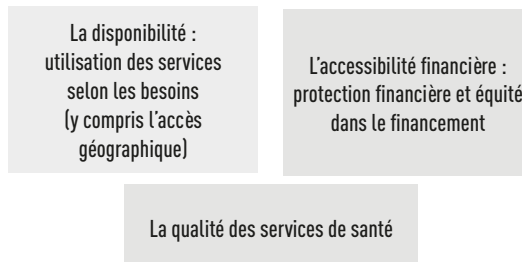
Avant de commencer, il est important que nous ayons tous la même compréhension de ce qu'on entend par couverture santé universelle (CSU)

et par coopération internationale. Je propose de passer rapidement en revue les cadres de référence utilisés pour appréhender ces concepts.

la couverture santé universelle

La couverture santé universelle se trouve dans les théories du changement, cadres logiques ou cadres stratégiques de nombreuses organisations, tant bilatérales que gouvernementales. Ici, nous parlons de couverture sanitaire universelle lorsque la population a accès aux services de santé de qualité suffisante dont elle a besoin et qu'elle bénéficie d'une protection financière équitable (OMS). Les services de santé comprennent la promotion, la prévention, le traitement, la réhabilitation ainsi que les soins palliatifs. Lorsqu'une couverture sanitaire universelle est implémentée, le financement de ces services n'a donc pas d'impact négatif sur le niveau de vie de la population.

Nous pouvons donc identifier trois composantes :



La qualité des soins, élément fondamental de la couverture sanitaire, est malheureusement souvent négligée lors du développement de programmes qui préfèrent travailler sur la disponibilité et l'accessibilité, car plus faciles à mesurer.

L'OMS a identifié **quatre fonctions** principales qui sont sous la responsabilité des organismes de couverture sanitaire :

1. **La mobilisation des ressources financières pour la santé :** les sources de financement doivent être majoritairement publiques et prévisibles. Le type de financement devrait être progressif, afin d'être le plus équitable possible.
2. **La mise en commun (pooling) des ressources :** le pooling doit être le plus grand et le plus hétérogène possible
3. **La définition du paquet de services**

4. L'achat de services

Un système de couverture sanitaire universelle ne se construit donc pas comme un syndicat, une caisse de solidarité ou une organisation de défense des patients. Une organisation internationale fournissant un appui technique dans le cadre de la couverture santé universelle doit pouvoir apporter cet appui professionnel sur ces fonctions également.

La coopération internationale

En tant qu'organisations de coopération internationale exécutant un programme au Burundi avec des fonds publics, l'appui aux mutuelles s'inscrit donc dans le cadre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au Développement. Les critères sur lesquels nous pouvons attirer l'attention sont :

1. Appropriation : Les pays partenaires exercent une réelle maîtrise sur sa politique et stratégie de développement et assurent la coordination de l'action à l'appui du développement.
2. Alignement : Reposer l'ensemble du soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays partenaires.
3. Harmonisation : Les actions des [organisations internationales] sont mieux harmonisées et plus transparentes, et permettent une plus grande efficacité collective.

Quid des Mutuelles de santé au Burundi ?

Mobilisation des ressources financières pour la santé

Il existe trois types de financement du système de santé par la population en fonction de la proportion de la dépense par rapport aux revenus : progressif¹, proportionnel² et régressif³. Un flux de fonds fiable est important pour un bon rende-

1 Le financement progressif signifie que le montant qu'une personne contribue aux services de santé en pourcentage de son revenu est plus élevé pour les personnes à revenu élevé et plus faible pour les personnes à faible revenu. Cela signifie que ceux qui sont en mesure de payer plus contribuent davantage au financement des services de santé que ceux dont la capacité de payer est inférieure, tant en termes absolus qu'en pourcentage de leur revenu.

ment de la prestation des services. Un financement stable et prévisible permet d'assurer de la solidité au système de santé, payer à temps son personnel, éviter les pénuries de médicaments et consommables, etc. La couverture sanitaire universelle doit aller au-delà d'une déclaration de gratuité des soins : des fonds publics suffisants doivent être mis à disposition, ainsi qu'un flux stable et prévisible de ces fonds vers les établissements de santé. Les sources de financement peuvent être publiques ou privées.

Dans le cas des mutuelles de santé du Burundi, les revenus des mutuelles proviennent de deux sources différentes.

Source publique

Subsides extérieurs : les mutuelles membres de la PAMUSAB reçoivent des subsides extérieurs provenant d'organisations internationales.

- Memisa Belgique appuie 8 mutuelles sur deux provinces du Burundi
- Solidarité socialiste (SOLSOC), appuie ADISCO, organisation qui accompagne la Fédération des Mutuelles de Santé des Caféculteurs (FEMUSCABU)
- La Principauté de Monaco finance FVS-AMADE, organisation qui appuie la Mutuelle Tuzokira Twese (MTT)
- La Mutualité chrétienne (MC) et Solidarité mondiale (WSM) appuient la Mutuelle Nationale de Santé (MUNASA)
- Louvain Coopération (LC) appuie l'UCODE/AMR, qui accompagne la mutuelle TUGARUKIRE AMAGARA Y'IMIRYANGO

Source privée

Cotisations des membres : adhésion sur base volontaire, à hauteur de 22 500 FBU (soit environ 10 euros) par ménage de cinq membres. Il s'agit ici d'un financement régressif, car il impose une charge financière plus lourde aux plus démunis, au point que les personnes à faible revenu paient

2 Selon la définition du FMI, une taxe est proportionnelle si le pourcentage de diminution du revenu qui en résulte est le même pour tous les ménages.

3 Certaines méthodes de financement imposent une charge financière plus lourde aux plus démunis, au point que les personnes à faible revenu paient un pourcentage plus élevé de leur revenu avant impôt que les personnes à revenu plus élevé

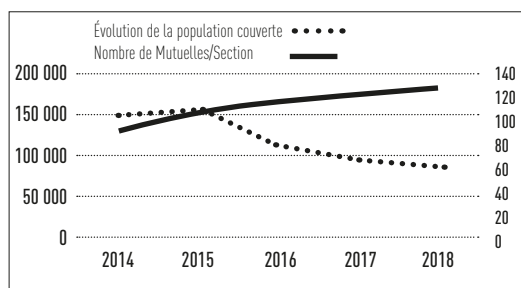
un pourcentage plus élevé de leur revenu avant impôt que les personnes à revenu plus élevé. La population des vulnérables indigents n'est d'ailleurs pas considérée comme la population cible des mutuelles de santé. Les cotisations des membres servent à constituer la caisse de la mutuelle pour l'achat de services de santé.

Mise en commun des ressources financières

La mise en commun des fonds, aussi appelée «pooling», permet de mutualiser les risques, ce qui signifie que chaque personne intégrant le «pool» (c'est-à-dire la «population couverte») bénéficie d'une certaine protection contre les coûts d'utilisation des services de santé en cas de besoin, quel que soit son risque sanitaire individuel. Un «bon» pool de risques est donc un pool qui permettrait d'atteindre son objectif de redistribution. Pour y parvenir, les pools doivent être diversifiés, les plus grands possibles et, idéalement, obligatoires. Au minimum, les pools devront être assez grands pour assurer la viabilité du système. Cette taille «critique» varie en fonction des coûts des prestations et de l'hétérogénéité du pool.

Pour les mutuelles de santé au Burundi, le pooling se fait au niveau de chaque mutuelle communautaire avec, dans certains cas comme pour la MUNASA, des possibilités de prêts entre sections. La population cible des mutuelles est constituée du secteur informel, à l'exception des enfants de moins de cinq ans (car ils bénéficient de la gratuité des soins subventionnée) et des vulnérables indigents.

Figure 1 — Évolution de la population membre des mutuelles et du nombre de mutuelles



Comme illustré dans la Figure 1, en 2014, la moyenne nationale parmi les mutuelles

membres de la PAMUSAB était de 324 ménages par mutuelle de santé, avec une moyenne de 5 personnes par ménage. En 2018, la moyenne est passée à 138 familles par mutuelles de santé. Au total, en 2018, la population couverte représentait 18 179 familles soit 2,5 % de la population cible des mutuelles et 0,8 % de la population totale du Burundi.

Cependant, cette diminution n'est pas une réalité pour toutes les mutuelles. La MUNASA connaît effectivement une légère augmentation de ses membres. La diminution du nombre total d'adhérent.e.s et l'augmentation ce nombre à la MUNASA uniquement soulève la possibilité que les adhérent.e.s changent de mutuelle selon ce qui est proposé aux adhérents (activités génératrices de revenus, couverture sanitaire plus étendue, etc.), et qu'il ne s'agit peut-être pas de l'enrôlement de nouveaux membres dans l'absolu. Cette hypothèse a été soulevée par l'évaluateur externe qui a mené l'évaluation intermédiaire du programme de SOLSOC et partagée par les participant.e.s à l'atelier du 10 mars 2020⁴. Il serait intéressant d'étudier si cela se vérifie dans les faits.¹

Lors de nos entretiens avec des responsables mutualistes de la MUNASA, d'une mutuelle appuyée par Memisa et la PAMUSAB, nous avons appris que le modèle voulu par les mutuelles est que le gouvernement conserve la CAM mais qu'elle soit exclusivement destinée à la population vulnérable indigente et rende les mutuelles obligatoires pour le reste du secteur informel. Ce type de modèle fragmenté va à l'encontre du principe de partage des risques et de solidarité. Les populations vulnérables sont de plus grandes utilisatrices des services de santé que les populations de classe moyenne. Un pool avec des vulnérables indigents est une charge financière importante pour le budget public et met en péril la qualité des soins. L'assistance technique offerte par des experts internationaux devrait dissuader de poursuivre cet objectif via des formations en financement des systèmes de santé. D'un point de vue administratif, les portes d'en-

4 Atelier sur les mutuelles, organisés par SOLSOC. Les organisations invitées étaient WSM, la Mutualité Chrétienne, Louvain Coopération et Memisa.

trée pourraient être différentes selon le niveau socioéconomique de la population, mais pour contribuer à une assurance sanitaire universelle l'objectif doit rester un pooling national et, idéalement, obligatoire.

On peut porter un rapide regard vers l'extérieur pour remarquer que ce taux de pénétration n'est pas unique au Burundi et que d'autres pays connaissent les difficultés actuelles :

Tableau 2 - Taux de pénétration des mutuelles dans d'autres pays (OMS, 2014)

	Burkina Faso	Bénin	Mali	Togo
Nombre de mutuelles	188	200	168	25
Nombre de bénéficiaires	256.000	140.000	510.000	16.000
Population couverte par les mutuelles	1,5 %	1,5 %	3,1 %	0,3 %
Bénéficiaires moyens par mutuelle	1.362	700	3.036	640

Définition du paquet de services

La définition du paquet de services a normalement été harmonisée entre toutes les mutuelles au sein de la PAMUSAB. Le paquet de services se compose de tous les services curatifs du paquet minimum d'activités (PMA) et le paquet complémentaire d'activités (PCA). Les services qui ne sont pas couverts par le paquet de services sont :

- Les maladies chroniques telles que les cancers, diabète ou l'hypertension;
- Les chirurgies considérées comme majeures;
- Les maladies rares, orphelines;
- Certaines spécialités (para) médicales comme la dentisterie, l'orthodontie ou la chirurgie plastique.

Cependant, nous avons eu écho d'un paquet de services étendu proposé par la MUNASA.

L'assurance publique – Carte d'Assistance médicale – offre un paquet plus étendu, notamment en incluant les soins dentaires.

Le point positif de ce paquet de services est que la rationalisation est majoritairement explicite. La rationalisation implicite que nous retrouvons concerne :

- Le prix d'adhésion, qui laisse de côté la partie la plus vulnérable de la population
- L'accès aux structures publiques (à meilleur taux de remboursement) : dans certaines provinces, les structures sanitaires les plus fréquentes sont privées/confessionnelles

D'autres sources de rationalisation implicite pourraient être trouvées avec une étude plus approfondie. Il serait intéressant également de mener une étude qui analyse la proportion de la population cible des mutuelles qui est à même d'avoir à recourir aux soins de santé non couverts (hors soins dentaires).

Achats de services

Les contrats se font formation sanitaire par formation sanitaire. La mutuelle est, une fois le contrat signé, reconnue comme tiers payant par la formation sanitaire. La mutuelle prend en charge une partie des coûts de la prestation facturée par la formation sanitaire, en fonction de la catégorie de la formation sanitaire :

Tableau 3 - Taux du remboursement des services offerts par les mutuelles membres de la PAMUSAB selon la nature des formations sanitaires

	Tiers payant couvert par la mutuelle	Coût direct/ticket modérateur
Centre de Santé publique	80 %	20 %
Hôpital Public	70 %	30 %
Centre de Santé privé/confessionnel	50 %	50 %
Hôpital privé/confessionnel	50 %	50 %

Les mutuelles ne définissent pas la méthode de paiement des services (per capita, forfait, paiement à l'acte, etc.); elles paient sur base du coût officiel des prestations de chaque structure. Elles ne participent donc pas dans la poli-

tique d'achats de services et ne sont pas concernées par les stratégies de financement mises en place au Burundi, comme le financement basé sur la performance. Elles jouent donc un rôle passif, sans contribuer au passage d'un système de santé d'achats passifs à un système d'achats stratégiques. Sans mettre en place un système de «plafond» ou de «gatekeeper», la mutuelle prend également un risque financier dans le financement des soins dans les centres de santé privés. Il n'y a pas non plus d'actuaire au sein des mutuelles de santé. Aussi, étant donné que les mutuelles ne se fixent pas comme objectif de veiller sur la disponibilité des soins pour ses assurés, certaines provinces comme Gitega ont une majorité de centres de santé privés ou confessionnels; la population n'a donc pas réellement le choix du centre de santé où il se rend. Finalement, le rôle joué par les mutuelles pour veiller à la qualité des services de santé offerts est également assez réduit. Les supervisions médicales pour veiller à la qualité des services ne sont pas organisées de manière systématique.

À titre de comparaison, la CAM offre une protection financière à 80 % pour toutes les structures de santé intégrées au système, qu'elles soient publiques ou confessionnelles. Cependant, parmi les problèmes que connaît la CAM, on remarque notamment le remboursement aux structures avec un retard généralement de 5 ou 6 mois; alors que les mutuelles de santé paient endéans les trente jours.

Appropriation

Le ministère de la Santé a défini une stratégie nationale de couverture sanitaire universelle dans laquelle ne figurent pas les mutuelles de santé. Le ministère de tutelle des mutuelles de santé est le ministère de la Protection sociale. Au niveau de la législation, aucune loi burundaise n'encadre l'activité des mutuelles à l'heure actuelle mis à part le décret de 1958, encore présent dans le corps législatif burundais, mais datant de l'époque coloniale. C'est sur cette loi que s'appuie l'ordonnance ministérielle de 2014 qui reconnaît la PAMUSAB et le code de la sécurité sociale du Burundi de 1990. Ce décret dit ceci :

Art. 1er I. Sont agréées par le gouverneur général ou son délégué, à condition de se conformer aux dispositions du présent décret, les associations mutualistes ayant leur siège social au Congo belge et au Ruanda-Urundi, et constituées en vue d'objets appartenant à une des cinq catégories suivantes (...)

Le ministère de la Santé, de son côté, ne reconnaît pas à l'heure actuelle les mutuelles comme des parties prenantes pour la couverture sanitaire universelle. La stratégie nationale de couverture sanitaire au Burundi pour le secteur informel est le développement de la Carte d'Assistance médicale (CAM); une assurance publique, non obligatoire, financée en partie par de faibles contributions annuelles des assurés et, surtout, par des subsides publics.

Nous pouvons donc confirmer que le gouvernement du Burundi a bien développé une stratégie nationale de couverture sanitaire universelle, et que les mutuelles de santé ne font pas partie de celle-ci.

Alignement

Le développement des mutuelles n'est pas aligné à la stratégie nationale de couverture sanitaire du Burundi. Au lieu d'offrir une assistance technique dans l'amélioration de la CAM, les mutuelles travaillent dans un système parallèle, sous la tutelle d'un autre ministère. Si bien que nous pouvons argumenter que les mutuelles sont alignées au ministère de la Protection sociale, et donc, à fortiori, du gouvernement burundais. Il ne faut pas oublier que les premières mutuelles actuellement membres de la PAMUSAB ont été créées en 1999 (MUSA); et que la PAMUSAB a été reconnue seulement en 2014. Aussi, le ministère de la Protection sociale n'a actuellement pas le mandat de gouvernance sur le secteur santé ni sur la création d'un système de couverture santé universelle. Tant que ceci sera le cas, les mutuelles représenteront, tout au plus, une caisse de solidarité comme celles qui existaient en Belgique en début du XX^e siècle et, entre temps, le monde a bien changé. Le faible alignement aux stratégies nationales maintient un système mutualiste incomplet et fragmenté, ne bénéficiant pas de subsides publics. D'un autre côté, il est intéressant d'entendre de

temps en temps, dans des pays qui possèdent un cadre législatif interne reconnaissant les mutuelles comme la voie pour la couverture sanitaire, comme la République Démocratique du Congo, des membres d'organisations d'appui aux mutuelles critiquer ouvertement les autres acteurs, comme la Banque Mondiale, qui mettent en œuvre des programmes d'accès financier aux soins qui n'incluent pas les mutuelles.

Harmonisation

Il existe une harmonisation certaine entre les organisations internationales travaillant sur l'appui aux mutuelles. La création de la PAMUSAB et les réunions de coordination entre acteurs belges font partie de cette harmonisation, et cela s'est traduit également par une harmonisation du paquet de services, du prix de la cotisation, le partage d'information entre acteurs et les modalités pratiques d'accès aux soins.

Le point faible qui subsiste au niveau de l'harmonisation est la compétition de mutuelles de santé dans certaines communes, alors que les pools sont déjà eux-mêmes très réduits. Il y a en effet présence de deux ou plusieurs mutuelles dans dix-sept communes du Burundi. L'existence de cette compétition est d'autant plus regrettable, car elle fractionne les pools au niveau de chaque commune où il y a multiplicité d'acteurs alors que beaucoup de communes du Burundi n'ont aucune mutuelle de santé active.

Conclusions et recommandations

Si l'objectif est toujours la couverture santé universelle, le modèle des mutuelles de santé au Burundi ne semble pas fonctionner tel qu'il est construit actuellement. En comparant avec d'autres modèles de mutuelles de santé fonctionnels à travers le monde, nous remarquons que des caractéristiques principales n'ont pas été développées au Burundi; comme le pooling à grande échelle et les subsides publics. Ces éléments sont des conditions fondamentales à la mise en place de ce modèle et il est important que les organisations internationales puissent remettre en question le modèle lorsqu'il est

incomplet, comme cela semble être le cas ici. Il serait de l'intérêt de toutes les parties de le revisiter et de travailler avec les organisations existantes sur un modèle intégré au système.

Malgré les résultats de cette réflexion, il ne faut pas nécessairement se précipiter et jeter le bébé avec l'eau du bain. Une grande partie de l'activité des mutuelles n'a pas été développée ici. Les mutuelles communautaires apportent, en effet, en plus d'une protection sanitaire, un dialogue social et de la participation communautaire en santé, qui sont des éléments indispensables à un système de santé fonctionnel. Aussi, la CAM rencontre un grand nombre de problèmes, comme la disponibilité de ces cartes ou les retards de paiement, qui créent également des limitations non-explicites aux services qu'elles sont censées donner. Il ne s'agit pas non plus, ici, de faire l'apologie de ce système, loin de là.

Il est important de temps en temps de faire un pas en arrière, se remettre en question et repenser le modèle des mutuelles au Burundi, qui semble incomplet, afin d'améliorer la couverture sanitaire universelle sur base de ce qui existe.

Afin d'aller de l'avant, tout d'abord, il faut se poser la question : est-on en train de faire du développement ou de l'humanitaire chronique? En effet, si l'on estime que les conditions (socio-économiques, politiques, sécuritaires, etc.) ne sont pas réunies, et que l'on reconnaît que l'objectif n'est pas le développement d'une couverture sanitaire universelle intégrée au système de santé mais une solution parallèle au système, c'est un choix, et il est bien de le rendre explicite. Si ce n'est pas le cas, et nous nous trouvons bien dans du développement, on peut considérer les pistes de réflexion suivantes :

- Le changement doit venir de l'intérieur du Burundi, en réalisant un mapping des acteurs sur le thème de la couverture sanitaire universelle (y compris les autorités sanitaires).
- Les organisations internationales doivent revenir aux principes de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et s'appropriier la complexité des contextes.
- Se remettre en question et tirer les leçons apprises : introduire les cycles « Plan-Do-Study-Act » et remettre en question la théorie du

changement actuelle. Un modèle qui fonctionne quelque part ne fonctionne peut-être pas partout, surtout si toutes les composantes de ce modèle ne sont pas présentes.

- Trouver l'espace où la plus-value est réelle selon l'expertise de chacun, et ne pas faire de la coopération internationale une fin en soi.
- Il faut trouver un espace dans le système public où la participation communautaire pourra se développer et dans lequel les organisations telles que les mutuelles pourraient jouer un rôle sur le respect des droits des patients, la qualité des soins, la promotion de la santé, etc.
- Ne pas confondre moyens en objectifs. Une mutuelle n'est pas une fin en soi. D'autres modèles sont possibles, et nous pouvons apprendre d'eux. Il est intéressant de se pencher notamment sur la réforme sanitaire implémentée en Uruguay, ou l'expérience au Sénégal pilotée par ENABEL⁵

Bibliographie et ressources

Bruno BOIDIN, *Extension de l'assurance maladie et rôle des mutuelles de santé en Afrique : les leçons de l'expérience sénégalaise*, Institut d'Économie publique/Public economics, 2012, pp.47-70.

David H. PETERS et al., *Implementation research in health : a practical guide*, Alliance for Health Policy and Systems Research, World Health Organization, 2013.

David H. PETERS et al., *Implementation research : what it is and how we do it*, *Research Methods and Reporting*, BMJ, 2013.

Enola PROCTOR et al., *Outcomes for Implementation Research : Conceptual Distinctions, Measurement Challenges, and Research Agenda*, Adm. Policy Ment Health, 2010.

Euphrosine MUKANDOLI, *Évaluation de la satisfaction des bénéficiaires des mutuelles de santé de la Mairie de la Ville de Kigali (MVK) au Rwanda*, Département de médecine sociale et pré-

ventive, Faculté de Médecine, Université de Laval, Québec, 2009.

Joseph M. KUWEKITA et al., « Comment Optimiser l'efficacité de l'aide internationale dans le domaine de la santé en république Démocratique du Congo », *Santé publique*, 2015/1, Vol.27, pp.129-134 (en ligne) www.cairn.info/revue-sante-publique-2015-1-page-129.htm?contenu=article

A. KELLEY et al., *Une vue d'hélicoptère : cartographie des régimes de financement de la santé dans 12 pays d'Afrique Francophone*, Communauté de Pratique Accès financier aux Services de Santé et Communauté de Pratique Financement Basé sur la Performance, 2014.

Maria-Pia WAELKENS et Bart CRIEL, *Les mutuelles de santé en Afrique sub-saharienne : État des lieux et réflexions sur un Agenda de recherche*, Health, Nutrition and Population (HNP), 2004.

Marleen BOSMANS et al., *Development cooperation as learning in progress: Dealing with the urge for the fast and easy*, Studies in Health Services Organisation & Policy, Instituut voor Tropische Geneeskunde, 2016.

Firouzeh NAHAVANDI, *Du développement à la globalisation. Histoire d'une stigmatisation*, 2e éd., Bruxelles, Bruylant, 2005.

Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, OCDE, Paris, 2005.

Programme d'action d'Accra, OCDE, 2008.

Paul BOSSYNS et al., *Une assurance maladie à grande échelle pour le secteur informel en Afrique subsaharienne : Six ans d'expérience au Sénégal rural 2012-2017*, Studies in Health Services Organisation & Policy, Instituut voor Tropische Geneeskunde, 2018.

Théodore KAMWENUBUSA et al., *Étude comparative des systèmes de protection sociale au Rwanda et au Burundi*, WSM/LCM-ANMC, Bruxelles, 2011 (Rapports sur les droits économiques, sociaux et culturels, n°2) (en ligne) <http://africanphilanthropy.issueelab.org/resources/19849/19849.pdf>

Health systems financing : the path to universal coverage, in *World Health Report*. 2010, World Health Organization, Genève, 2010.

⁵ Paul BOSSYNS et al., *Une assurance maladie à grande échelle pour le secteur informel en Afrique subsaharienne : Six ans d'expérience au Sénégal rural 2012-2017*, Studies in Health Services Organisation & Policy, Instituut voor Tropische Geneeskunde, 2018.

9 Plongée au cœur des mouvements sociaux en Afrique centrale.

36

Réflexions réunies par **Frank MOINIL** (Chargé de projets ENEO) issues de l'atelier autour des capsules vidéos
« Ensemble et debout : les chemins de la protection sociale en Afrique. »

Le respect de la dignité humaine passe par la réalisation de droits économiques, culturels, sociaux et politiques. La protection sociale, dont la santé, constitue un enjeu mondial. Dans les pays d'Afrique centrale, elle reste très largement problématique.

Pourtant, des communautés, des institutions comme des Eglises, des organisations syndicales, paysannes... et des gouvernements mènent un travail inlassable et déploient des actions pour en améliorer l'effectivité.

Ces actions, nombreuses, restent insuffisantes et présentent des résultats fragiles et réversibles. Elles méritent pourtant d'être connues, valorisées et soutenues de façon plus énergique et conséquente et c'est l'un des objectifs du documentaire « Ensemble et debout : les chemins de la protection sociale en Afrique ». Il a également pour ambition de faire connaître non seulement l'Afrique qui souffre, mais plus encore l'Afrique qui lutte !

À partir des réalités de terrain, le documentaire nous présente les enjeux et nous fait comprendre la nécessité d'envisager la question de la protection sociale de manière globale et intégrée. La rendre effective impose de la penser de manière globale et dans toutes ses dimensions : sociale, culturelle, économique, associative, politique, législative...

« Ensemble et debout : les chemins de la protection sociale en Afrique » nous propose d'envisager les enjeux de la protection sociale et les conditions de sa réalisation, à partir d'une pro-

blématique spécifique : celle de la santé et particulièrement de l'accès aux soins de qualité.

Mais ce qui vaut pour la santé l'est de la même façon pour d'autres dimensions, telles celle du troisième âge et des pensions, celle des vulnérables, celle de la protection des enfants, de leur sécurité alimentaire, de leur droit à l'éducation...

L'accès à la santé comme droit fondamental

La santé est un droit de l'Homme fondamental, inscrit dans la déclaration des Droits de l'Homme. Pour rendre ce droit effectif, l'accès aux soins devrait par conséquent être gratuit, ou pratiquement gratuit. Cependant, la santé, les soins de qualité qui permettent de la retrouver, le système de santé qui les organise ont un coût considérable ! Partout dans le monde, ce coût augmente.

Il apparaît dès lors légitime de revendiquer la gratuité des soins, et à fortiori pour les populations les plus précarisées du Sud. Mais comment garantir durablement cette (quasi) gratuité, comment et par qui la financer ?

La colonisation, les guerres et les logiques humanitaires ont largement contribué à façonner une mentalité d'assistés : « recevoir » plutôt que « compter sur ses propres forces ». Cela se poursuit encore avec les politiques actuelles de « lutte contre la pauvreté ». C'est ainsi que les politiques de gratuité de soins, telles que mises

en œuvre par les grandes ONG d'urgence humanitaire, si elles résolvent partiellement les problèmes sur le court terme, bloquent l'émergence de systèmes de financement endogène durable. Nombreux sont ceux.celles qui pensent que la mutuelle donne accès à des soins gratuits qui sont subventionnés par des bailleurs extérieurs. Il.elle.s ne comprennent pas, ou ne croient pas, que ce sont les cotisations des membres qui financent les soins.

Un modèle de protection sociale unique ?

Les systèmes de Protection Sociale projetés pour l'Afrique sont-ils adéquats, réalisables dans le cadre de l'économie globalisée qui déploie et impose ses logiques au Sud ? Inconsciemment ou pas, les promoteurs des mutuelles de santé, et ceux qui, au Nord, les soutiennent, sont trop souvent dans la reproduction/mimétisme d'un modèle européen (ou belge).

Ces modèles se basent sur une économie formelle qui n'est pas la norme pour l'Afrique et même si ce type de difficultés est en partie surmontable, il est nécessaire de prendre en considération les freins inhérents aux aspects culturels. Il n'existe pas de modèle unique de protection sociale. Il est important de l'adapter à la réalité de chaque pays.

La santé est une conquête sociale

La bonne santé ne tombe pas du ciel. Faire évoluer les déterminants de la santé suppose des politiques sociales fortes, menées pas des gouvernements déterminés qui peuvent s'appuyer sur une mobilisation populaire efficace.

L'analyse des conditions sanitaires et des indicateurs de santé, par continent et par pays, montre clairement que les conditions de santé s'améliorent significativement là où les forces sociales de progrès sont fortes et/ou dominantes, et où en conséquence, les politiques assurent une redistribution plus égalitaire et affectent les ressources disponibles à de véritables politiques sociales qui visent le bien-être de tous.

À cette fin, les mouvements sociaux doivent être soutenus par des organisations puissantes,

structurées, capables de mobiliser les moyens comme les militant.e.s et de faire émerger des dirigeant.e.s à la hauteur des défis.

C'est une constante incontournable de l'histoire du progrès social : pas de progrès social sans luttes sociales ; pas de luttes sociales sans organisations sociales fortes et efficaces.

Le secteur de la santé ne fait pas exception à cette règle.

La participation populaire, la voix de la population, indispensable dans la réalité d'un système de santé, ne peut être effective que par la médiation d'organisations fortes et représentatives. Les populations doivent se doter de mouvements et organisations adéquates. Les mutuelles de santé en sont un exemple. Avant d'être un outil technique de financement de la santé, les mutuelles de santé sont un outil social et politique des communautés qui décident de se prendre en charge et d'avoir leur mot à dire dans les politiques tarifaires, l'organisation des soins, leur qualité, ... Elles sont un vecteur puissant de démocratie car elles peuvent donner réalité et efficacité à la voix de la population.

Elles consistent non seulement en un réel effort d'une population pour prendre en charge solidairement les coûts de la santé mais elles constituent avant tout l'organisation de la voix des « sans-voix » dans le champ de la santé. Si elles réussissent à se consolider, se fédérer entre elles et s'articuler à d'autres mouvements sociaux, elles peuvent constituer une des voies qui permettra d'avancer vers plus de couverture santé universelle.

La critique sur la politique de recouvrement des coûts des soins, où l'utilisateur paie en fonction de ce qu'il consomme, est fondée. Les mutuelles de santé visent à contrecarrer cette logique inégalitaire qui interdit au plus grand nombre l'accès à des soins de qualité et elles le font en prenant en compte le nécessaire financement durable de la santé.

Quelles que soient les formes que prendra la mise en œuvre de la couverture universelle, il est absolument indispensable de supprimer les paiements directs des soins en mettant en place des systèmes de prépaiement, graduellement obligatoires, pour réaliser une mutualisa-

tion des risques sur une échelle de plus en plus importante.

Les mutuelles de santé sont fondées sur les valeurs de solidarité, de prévoyance, de démocratie et de responsabilité.

Un autre développement pour l'Afrique

Les classes dirigeantes des pays du Sud, à de rares exceptions près, ont renoncé à la construction d'un projet national et fait le choix de s'insérer dans l'ordre dominant et d'en ramasser un maximum de miettes. Mis à part une infime classe moyenne pressée de s'enrichir et de s'aligner sur les standards occidentaux, les masses paysannes et urbaines survivent. Cela rend extrêmement difficile le nécessaire travail de conscientisation, d'organisation et de mobilisation populaire, y compris sur des objectifs à très court terme.

Il faut changer de cadre, l'Afrique a besoin d'un nouveau paradigme de développement qui ne soit pas conçu uniquement sur la croissance et la productivité.

Le mode de vie occidental, marqué par la surconsommation et le gaspillage, n'est pas généralisable. La croissance illimitée et sans fin est une illusion... L'humanité exploite déjà les ressources de la planète au-delà de ce qu'elle peut soutenir dans la durée.

Le système économique mondial, tel qu'il fonctionne réellement, constitue une impasse pour l'Afrique. En conséquence, il est indispensable, et possible, pour les pays du Sud, de mettre à l'ordre du jour les perspectives d'un développement autocentré, fondé sur la satisfaction des besoins matériels, culturels et spirituels des populations, sur le développement des forces de production locales, pour leur propre bénéfice. Envisager ce développement autocentré impose de reconsidérer les priorités.

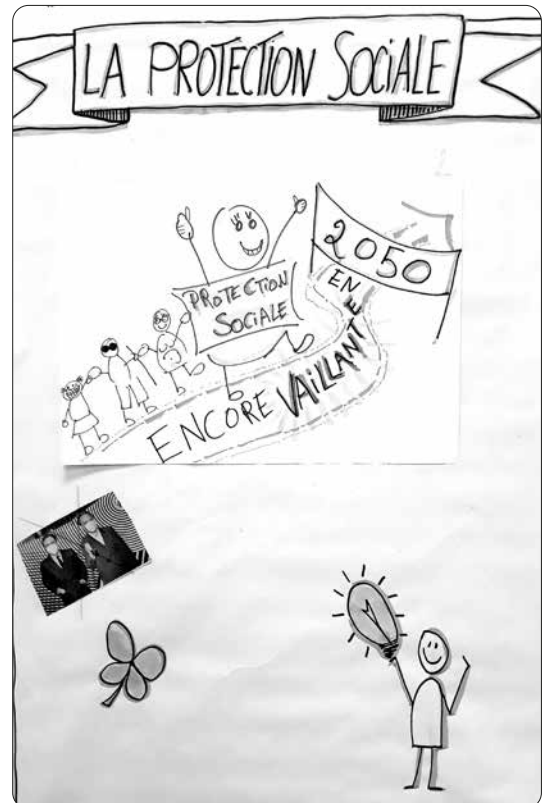
Avec une population rurale à 75-80%, il devrait être évident que le développement de l'Afrique Centrale sera rural ou ne sera pas. Une réforme agraire, qui réponde aux intérêts des paysans, et améliore la productivité est urgente et impérative.

Intégrer les dynamiques productives, économiques, politiques, culturelles à un niveau

le plus local possible, mettre en réseau ces niveaux, leur donner forme dans une nouvelle vision d'un État qu'il s'agit de construire, dans une logique de subsidiarité pour tout ce qui est possible, et par ailleurs nécessairement centralisé pour garantir l'effectivité de la souveraineté nationale et renforcer les capacités de résistance face aux agressions extérieures qui ne manqueront pas, nouer des alliances régionales Sud-Sud... constituent autant de pistes sur lesquelles les élites éclairées devront avancer.

Sur ces bases, il est possible de construire des socles solides et durables de Protection sociale.

Extraits du fascicule « Ensemble et debout : Les chemins de la protection sociale en Afrique », 2018.
Développer l'Afrique : pourquoi faut-il changer de cadre ? - Luc Dusoulier - 2019



La force d'un réseau !

Dans le cadre de ses efforts pour réaliser l'agenda du travail décent et favoriser l'accès à la protection sociale, WSM (l'ONG du MOC) et ses organisations partenaires en Afrique, Asie et Amérique latine ont mis en place depuis une dizaine d'années une véritable stratégie de « réseautage » associant différents mouvements sociaux (syndicats, organisations de jeunes, mouvements de femmes, organisations sociales).

Depuis 2008, cette stratégie a conduit au développement graduel et progressif d'un réseau thématique international sur le droit à la protection sociale. Ce réseau s'organise d'abord au niveau national, dans 18 pays, ensuite à l'échelle continentale, tant en Afrique, en Asie qu'en Amérique latine. Et ce, via la participation de représentants de chaque organisation partenaire (multi-acteurs) d'un même pays, ensuite d'un même continent, qui se regroupent, collaborent et se renforcent mutuellement lors de rencontres clés et via une communication fluide. Ainsi, les organisations partenaires interagissent, apprennent les unes des autres et réalisent ensemble des activités de plaidoyer politique sur ce thème. Le principe du réseau repose sur une conviction : ensemble, on est plus forts !

Au niveau international, les partenaires du réseau sont déjà actifs et collaborent avec WSM, ACV-CSC et les Mutualités Chrétiennes dans le but d'influencer différents processus politiques. Depuis de nombreuses années, ils participent conjointement aux conférences internationales du travail (CIT), qui ont lieu annuellement, afin de développer le cadre normatif de l'OIT. WSM et ses partenaires ont apporté, en tant que tel, une contribution précieuse :

- aux négociations à propos du travail décent pour les travailleurs domestiques (C189 et R201),
- sur les seuils de protection sociale (R202),
- sur le passage de l'économie informelle à l'économie formelle (R204)
- et sur la violence au travail (C190).

Les 29 et 30 novembre 2019, WSM a organisé la première rencontre de ce réseau thématique à Genève. Elle s'est réalisée en marge de la « Semaine Mondiale de la Protection Sociale » de l'OIT (25 au 28 novembre).

Cette rencontre a permis de jeter les bases d'un « Comité de pilotage international ». Ce dernier facilitera l'organisation, entre continents, d'actions internationales efficaces et concertées destinées à créer un monde qui offre davantage de protection à ses citoyens.

Source : <https://www.wsm.be/actu/wsm-organise-un-reseau-international-sur-le-droit-a-la-protection-sociale-rencontre-fondatrice-ces-2.html>

10 Sampheap, les salaires de la faim à la barre !

Un jeu de rôle pour questionner les inégalités salariales – atelier ludique

Un atelier particulier s'est tenu l'après-midi du 6 décembre 2019 : un test du nouvel outil pédagogique de WSM, « Sampheap ! Les salaires de la faim à la barre ». Les participant.e.s ont pu, pendant deux heures, partir à la découverte des coulisses d'une mission de haut niveau de l'OIT...

Cet outil a été pensé dans le cadre des 100 ans de l'OIT et de l'année d'inspiration de WSM et fait partie de la nouvelle mallette pédagogique du CNCD 11.11.11. sur les inégalités mondiales. Cette mallette rassemble une diversité d'outils destinés à comprendre les mécanismes à la source des inégalités mondiales, en réaliser les effets et identifier des leviers de changement.

L'outil « Sampheap ! » met en scène une rencontre entre les différents acteurs et actrices d'une lutte sociale pour un salaire minimum, dans le cadre d'une mission de haut niveau de l'OIT. À travers un jeu de rôle, basé sur des événements réels ayant eu lieu au Cambodge en 2013 et 2014, Sampheap permet de questionner le rôle de l'internationalisation et des mouvements sociaux dans la lutte contre les inégalités. Si vous êtes intéressé.e.s par cet outil, n'hésitez pas à contacter WSM par mail ou par téléphone pour vous en procurer un exemplaire.

Sampheap, les salaires de la faim à la barre ! Un jeu de rôle pour questionner les inégalités salariales

Un workshop interactif avec un jeu de rôle axé sur la visite d'une mission de haut niveau de l'Organisation internationale du Travail (OIT) au Cambodge.

Cambodge, 2011 : les évanouissements de masse se multiplient dans les usines d'habillement. Des dizaines, voire parfois des centaines de travailleuses y tombent en syncope simultanément, dans des usines où se fournissent H&M, Zara, Gap et Levi Strauss & Co. Ce phénomène touche près de 2400 travailleuses.

Cambodge, fin 2013 : les travailleuses et travailleurs des usines d'habillement descendent dans la rue par centaines de milliers pour réclamer l'augmentation du salaire minimum. La répression est brutale, les réactions internationales ne se font pas attendre. Une délégation de haut niveau de l'Organisation internationale du Travail est désignée pour faire le point sur la situation.

Sur place, la délégation rencontre cinq groupes d'acteur.rice.s lors d'une séance plénière. À chacun.e des participant.e.s de défendre ses intérêts et d'essayer de convaincre les arbitres dépêché.e.s par l'OIT !

À travers ce jeu de rôles, plongez au cœur d'importantes négociations et découvrez les dessous de l'industrie textile !



11 Réveiller sa créativité pour une autre manière de se mobiliser

En parallèle d'une matinée de débats et autres présentations durant lesquelles les participant.e.s restaient relativement 'passif.ve.s', cet atelier créatif, animé par Sylvie Martens, se voulait dynamique et participatif pour permettre aux participant.e.s d'exprimer, par le dessin et les techniques du sketchnote (technique de prise de notes par symboles), ce qu'il.elle.s avaient retenu de la matinée ainsi que leur(s) opinion(s) et/ou ressentis en lien avec les thèmes : « le futur du travail », « le futur de la protection sociale », « le futur de la coopération », etc.

L'atelier a débuté par une rapide formation sur le concept de « facilitateurs visuels » ou « sketchnote » et l'explication des principales techniques graphiques à utiliser : style de textes, tracer des encadrés, caricatures de

bonhommes, symboles, etc. La facilitation graphique vise, en fait, à ajouter des images sur des réunions, des conférences, des ateliers pour en augmenter l'impact et améliorer la rétention d'information. Par cette méthode, on cherche à capturer les éléments d'informations qui nous intéressent, à les associer à des éléments graphiques tout en les disposant de manière structurée sur une page. Un dessin vaut mieux qu'un long discours.

Au final, les participant.e.s ont pu réaliser leurs propres panneaux à l'aide de marqueurs de couleur à disposition. Certain.e.s ont préféré compléter leurs panneaux avec des images découpées dans des revues pour faire passer leur message. Ce sont ces panneaux ainsi que des photographies de l'atelier qui illustrent ce cahier.



12 Conclusions

Ariane ESTENNE (Présidente du MOC)

Dans le contexte d'anniversaire des 100 ans de l'OIT, je suis convaincue que les mouvements sociaux représentent la solution dans cette situation de triple crise socio-écologique, démocratique, socio-économique, cette crise dans laquelle les partis politiques sont incapables de sortir de leur logique programmatique, de dessiner un avenir, de projeter une vision à moyen-long terme, qui articule ces défis.

La responsabilité nous revient de dessiner un monde qui garantit égalité, solidarité, justice, à un niveau planétaire.

Notre seul horizon possible consiste à réanimer ce désir d'égalité et de justice. Vers cet horizon, le chemin est et reste la conquête de droits pour tous et toutes.

Et l'Histoire nous enseigne que les droits ont toujours été arrachés, dans la rue, à travers des rapports de force, et de larges fronts de luttes et d'alliances progressistes. Voilà notre chemin, notre avenir.

Mais notre présent est déjà éloquent : au Chili, au Liban, à Hong Kong, en France, en Italie, les grèves des femmes partout dans le monde, et ici en Belgique, hier, autour des politiques culturelles et associatives flamandes.

Là où la démocratie est encore un régime, elle apparaît partout vide et incapable d'apporter des réponses face aux inégalités croissantes et face aux pouvoirs privés qui traversent les Etats. Mais, au moins, l'effet de contagion est évident, chaque révolte en alimente une autre.

Sur ce chemin de l'action collective, internationale, je voudrais pointer deux insistances qui ressortent de la journée :

D'abord, il faudrait passer d'une logique théorique à une logique empirique : je veux dire ne pas attendre de définir à l'avance des nouveaux modèles préétablis, mais expérimenter des alternatives, se laisser bousculer, s'ajuster. En un mot, prendre des risques.

Ensuite, et plusieurs l'ont déjà dit, abandonnons une fois pour toute la division Nord/Sud. À ce sujet, je voudrais vous lire un long extrait d'une chronique de Paul B Preciado, titrée « L'invention du sud » :

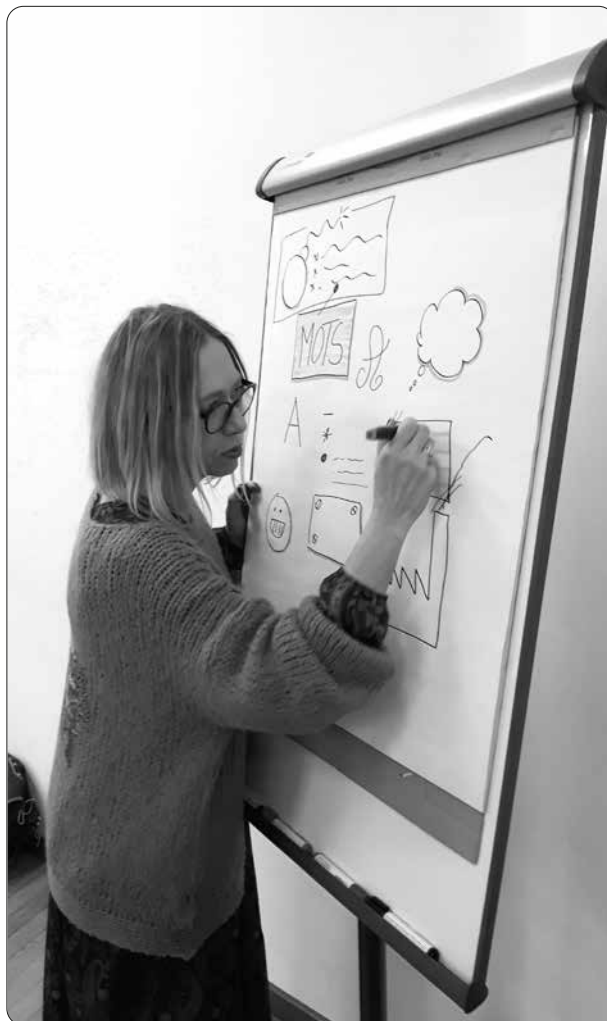
« Le Sud n'est pas un lieu, mais plutôt l'effet de relations entre pouvoir, connaissance et espace. La modernité coloniale invente une géographie et une chronologie : le Sud est primitif et passé. Le Nord est progrès et futur. Le Sud est le résultat d'un système racial et sexuel de classification sociale, une épistémologie binaire qui oppose haut et bas, l'esprit et le corps, la tête et les pieds, la rationalisation et l'émotion, la théorie et la pratique. Le Sud est un mythe sexualisé et racialisé. Dans l'épistémologie occidentale, le Sud est animal, féminin, infantile, tarlouze. Le Sud est potentiellement malade, faible, stupide, incapable, paresseux, pauvre. Le Sud est toujours représenté manquant de souveraineté, manquant de connaissance, de richesse et, par conséquent, intrinsèquement endetté vis-à-vis du Nord. Dans le même temps le Sud est l'endroit où se déroule l'extraction capitaliste, le lieu où le Nord capture énergie, sens, jouissance et valeur ajoutée.

A l'autre extrémité de cette épistémologie binaire, le Nord apparaît comme humain, masculin, adulte, hétérosexuel, blanc. Le Nord se présente toujours plus sain, plus fort, plus intelligent, plus propre, plus productif, plus riche. Le Nord, c'est la machine et le software. C'est le lieu de la mémoire et du profit. Le Nord, c'est le musée, l'archive, la banque.

La division Nord-Sud domine sur toute autre forme de spatialisation. Chaque société désigne un Sud, un lieu où va s'organiser l'extraction et où se déverseront les ordures.»¹

Ce chemin nous amène à repenser les relations dites de « coopération », de collaboration mondiales : d'autres visions de la coopération et de l'action solidaire se sont construites avec le temps dans les pays économiquement dominés : sans misérabilisme/ sans paternalisme/ hors du développementalisme.

C'est résolument dans ce sens que s'engagent WSM et le MOC, comme action conjointe de toutes nos composantes.



1. Paul B. PRECIADO, « L'invention du Sud », *Libération*, 23 juin 2017 (en ligne) www.liberation.fr/debats/2017/06/23/l-invention-du-sud_1579097

13 Bibliographie pour aller plus loin

France HUART (CIEP communautaire), Santiago FISCHER (WSM) et Sonia RAES (FTU)

Dossiers thématiques :

- Centenaire de l'OIT : bilan et défis*, Bruxelles, FGTB-IFSI-ISVI, septembre 2019 (en ligne)
www.fgtb.be/documents/20702/342076/Centenaire+de+l%27OIT.pdf/6de1b27d-15c6-4396-9c66-e120f857df53
- « L'OIT gardienne du travail décent » (dossier), *Syndicats Magazine*, FGTB, 2019, n°7, pp.14-20 (en ligne) www.fgtb.be/-/syndicats-n-7-2019
- « L'OIT a 100 ans. Œuvrer pour la paix et la justice sociale », *Travail, Le magazine de l'OIT* (n° spécial), 2019 (en ligne) www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_710861.pdf
- L'Organisation Internationale du Travail et la Sécurité Sociale*, Bruxelles, Service public fédéral Sécurité sociale, 2012 (en ligne) <https://socialsecurity.belgium.be/sites/default/files/organisation-internationale-travail-fr.pdf>
- « La justice sociale dans un monde global. L'Organisation internationale du travail (1919-2019) » (Dossier), *Le mouvement social*, 2018/2, n°263 (en ligne) <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2018-2.htm>

Articles et monographies :

- Stéphanie BAUDOT, « Le contrat social de l'OIT doit être renouvelé et revigoré » (Interview de Luc CORTEBEECK), *Démocratie*, décembre 2019, pp.13-14 (en ligne)
http://revue-democratie.be/images/articles-en-pdf/decembre_19/DEMO12_p13-15.pdf
- Dorothea HOEHTKER, « L'OIT, les normes et l'histoire », *Revue internationale de droit économique*, 2019/4, t. XXXIII, pp.477-500.
- Sandrine KOTT et Joëlle DROUX (dir.), *Globalizing Social Rights. The International Labour Organisation and Beyond*, New York, Palgrave Macmillan, 2013.
- Isabelle LESPINET-MORET et Vincent VIET (dir.), *L'Organisation Internationale du Travail. Origine, développement, avenir*, Rennes, PUR, 2011 (Coll. « Pour une histoire du travail »).
- Cédric LETERME, « L'Organisation Internationale du Travail (OIT) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2016/12, n° 2297 (en ligne) www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2016-12-page-5.htm

Cédric LETERME, « Centenaire de l'OIT : l'avenir du travail ou du tripartisme ? », *Démocratie*, juillet-août 2019 (en ligne) http://revue-democratie.be/index.php?option=com_content&view=article&id=1354:centenaire-de-l-oit-l-avenir-du-travail-ou-du-tripartisme&catid=17&Itemid=133

Marieke LOUIS, « Un parlement mondial du travail ? Enquête sur une siècle de représentation tripartite à l'Organisation internationale du travail », *Revue française de Science politique*, 2016, vol. 66, n°1, pp.27-48 (en ligne) www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2016-1-page-27.htm

Marieke LOUIS, « Une représentation dépolitisée ? L'Organisation internationale du travail de 1919 à nos jours », *Critique internationale*, 2017/3, n°76, pp.61-80 (en ligne) <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2017-3-page-61.htm>

Nadjib SOUAMAA, « Les origines de l'OIT (1890-1950) : élaboration et premières expérimentations d'un modèle d'Europe Sociale », *La Revue de l'Ires*, 2015/4, n°87, pp.63-88 (en ligne) www.cairn.info/revue-de-l-ires-2015-4-page-63.htm

Nadjib SOUAMAA, « L'OIT d'un après-guerre à l'autre : entre modèle universel et régionalisme européen », *Les cahiers Irice*, 2012/1, n°9, pp.23-46 (en ligne) www.cairn.info/revue-les-cahiers-irice-2012-1-page-23.htm

Nadjib SOUAMAA, « L'OIT et l'Europe sociale au service d'un modèle démocratique, 1890-1953 ? », *Les Cahiers Irice*, 2014/2, n°12, pp.31-44 (en ligne) www.cairn.info/revue-les-cahiers-irice-2014-2-page-31.htm

Travail informel :

Promoting Transition towards Formalization. Selected Good Practices in Four Sectors, ILO & ILO-JAPAN Multi-Bilateral Program, 2018.

Interactions between worker's organizations and workers informal economy : a compendium of Practices, ILO, 2020.

The rise of non-standard employment in selected ASEAN countries, Friedrich Ebert Stiftung & ASETUC, 2014.

Emploi et questions sociales dans le monde. Tendances 2019, ILO, 2019.

Travail et genre :

La violencia y el acoso laboral. Un análisis desde la mirada y vivencia de las mujeres alteñas Gregoria Apaza, 2020.

« The Covid-19 response: Getting gender equality right for a better future for women at work », *ILO Brief*, 2020.

« Covid-19 en America Latina y el Caribe. Como incorporar a las mujeres y la igualdad de género en la gestión de la respuesta a la crisis », *Brief UN WOMEN*, 2020.

Protection sociale :

Protección social y familias con niños, niñas y adolescentes en America Latina y el Caribe. Un imperativo frente a los impactos del Covid-19, CEPAL&UNICEF, 2020.

Social Protection Floor Index. Update and Country studies, Friedrich Ebert Stiftung, 2017.

Ensemble pour une protection sociale universelle dans le cadre de l'avenir du travail et pour atteindre l'ODD 1.3 (conclusion de la semaine globale 2019), ILO, 2019.

Rapport Mondial sur la protection sociale. Protection sociale universelle pour atteindre les objectifs de développement durable (2017-2019), ILO, 2019.

Renforcer la protection sociale. L'expérience de l'Amérique Latine et des Caraïbes, CEPAL et alii, 2018.

Environnement et avenir du travail :

« The role of social protection in a just transition », *TUC Economic and Social Policy Brief*, 2019.

Urgences Climatiques. Des solutions qui placent les populations et travailleur.euse.s au centre du jeu, Bruxelles, WSM, 2020 (en ligne) www.wsm.be/files/files/publicaties/fr/URGENCE-CLIMATIQUE-WEB.pdf

Social Protection for a just transition. A global strategy for increasing ambition in climate action, ILO & Agence française de Développement, 2019.

Une économie verte et créatrice d'emploi, OIT, 2018.

Travailleur.euse.s domestiques et travail décent :

Achieving decent work for domestic workers: an organizer's manual to promote ILO Convention n°.189 and build domestic workers power, ILO, 2012.

Respect, droits et reconnaissance. Le travail domestique et le processus normatif de l'OIT en 2010-2011, WSM-AVC-CSC Alimentation & services, *Rapport thématique mondial n°3*, 2011 (en ligne) <https://www.wsm.be/files/files/publicaties/fr/Rapport-Respect-droits-et-reconnaissance-Travail-domestique-et-le-processus-normatif-de-l-OIT-en-2010-2011.pdf>

Santiago FISCHER, « Le Pérou va mieux protéger ses travailleur.euse.s domestiques », WSM, 20 octobre 2020 (en ligne) <https://www.wsm.be/actu/le-perou-va-mieux-protoger-les-travailleuses-domestiques.html>



Avec le soutien



de Mouvement Social, scrl

Éditeur responsable : Mario BUCCI, chaussée de Haecht, 579 - 1030 Bruxelles. 500/décembre 2020